



Bulletin de L'A.N.A.I

1^{er} juillet 2005 - Numéro 2



8 juin 2005, Cour d'Honneur
de l'Hôtel National des Invalides à Paris

Publié par **L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois**,
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 4 30 avril | 18 Femme sage et sot mari (Conte) |
| 6 Camps de prisonniers français Indochine mars 1953 | 20 Nouvelles d'Indochine |
| 8 La Légion Étrangère en Extrême-Orient 1898-1946 | 22 Sétif, Guelma 1945 |
| 15 Le poids du riz et de la pomme de terre Séquence drolatique | 23 Avis de recherche - Soins gratuits |
| 16 Livres en vente au siège | 24 Courrier des lecteurs |
| 17 Bibliographie | 25 La vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Thérèse LUCAS-POTIER, Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie ETC
 avenue des Lions - ZI
 76190 Sainte-Marie-des-Champs.
 Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Épine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 1^{er} juillet 2005
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général
de Division
Guy SIMON
Président
de l'A.N.A.I.

16 AOÛT 1955, JOUR DE HONTE

Avant que le temps ferme la porte de l'oubli sur l'armée vietnamienne, mon devoir est de rappeler la manière dont la France l'a abandonnée il y a cinquante ans.

Les trois États d'Indochine avaient acquis leur indépendance en 1949. La France s'employait à leur constituer une armée nationale en leur prêtant des cadres et en valorisant les Autochtones qui servaient jusqu'alors dans ses rangs. Parmi ceux-ci certains officiers étaient citoyens français, parfois depuis plusieurs générations. Les futurs généraux Nguyễn Văn Hinh, Trần Văn Don, Lê Văn Kim, par exemple, avaient combattu en France comme lieutenants de 1939 à 1940.

L'armistice de Genève en 1954 et l'intrusion américaine à partir de 1955 condamnèrent l'armée française au rembarquement. Certes, le Commandement avait envisagé la constitution d'un Hong Kong français autour du Cap Saint-Jacques pour aider le Vietnam en cas de reprise des combats. Mais le Président Ngô Đình Diêm exigea notre départ.

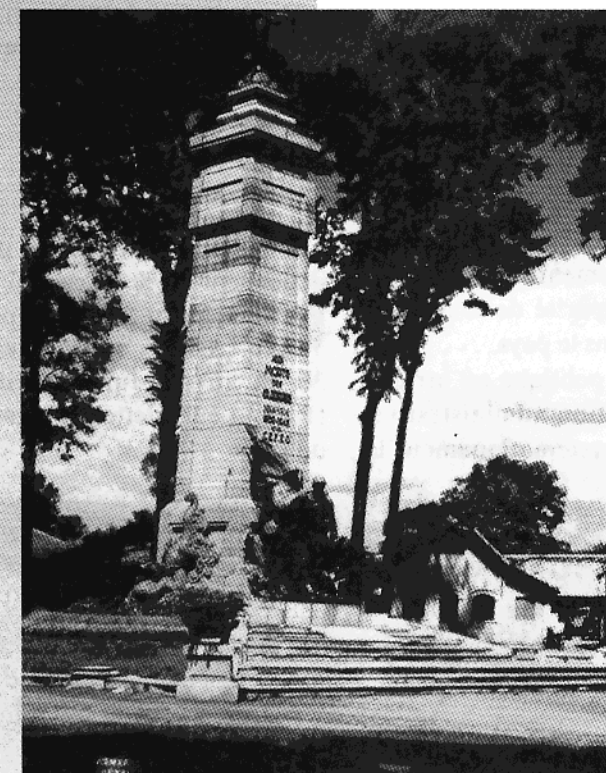
Sachant que la menace communiste était avérée, nous avons encouragé nos amis, les officiers binationaux, à conserver leurs fonctions pour continuer la lutte. Ils étaient d'ailleurs parfaitement conscients de leur devoir.

Le coup de pied de l'âne fut alors donné par le Gouvernement français. Par un « accord » du 16 août 1955 la double nationalité fut abolie et la citoyenneté française retirée à nos amis. S'ils voulaient rester français ils devaient abandonner leur poste.

Plusieurs administrateurs civils chefs de province optèrent pour la France ; le Président Ngô Đình Diêm les invita à quitter le territoire. Le Général Nguyễn Văn Hinh et le Colonel Leroy furent relevés de leur commandement ; l'armée française les évacua, ainsi que le Président Nguyễn Văn Tam.

D'autres généraux restèrent, les armes à la main. Lorsqu'en 1975 ils furent déportés en camp de concentration nous nous trouvâmes démunis pour les réclamer aux communistes, car ils n'étaient plus français. Et lorsque certains purent enfin rejoindre Paris, l'administration française leur reprocha d'avoir renoncé à notre nationalité. Le Général Lê Văn Kim en pleurait.

L'« accord » du 16 août 1955 ne fut publié au journal officiel de la République que le 3 mai 1959. S'était-il trouvé quelqu'un pour avoir honte ?



Monument aux Morts - Saïgon 1956

NÉCROLOGIE

L'ANAI porte le deuil du Professeur Jean DELVERT, membre de son comité d'honneur, décédé le 24 juin 2005. Cet éminent universitaire, docteur ès lettres, agrégé de géographie, a enseigné à Saïgon, avant d'être à Phnom Penh proviseur de lycée puis chef de la mission culturelle française au Cambodge (1949 à 1959). Ses travaux sur l'Asie tropicale et le Cambodge font autorité.

30 AVRIL

L'invasion de Saïgon par les chars soviétiques du Nord-Viêt Nam le 30 avril 1975 hante toujours les mémoires, y compris celles des victimes de la propagande qui l'ont applaudie à Paris.

C'est pourquoi deux associations franco-viêtnamiennes (1) ont organisé un colloque au Palais Bourbon le 26 avril 2005 sur le thème : « 1975-2005, Expériences viêtnamiennes ». Participaient à cette réunion des vétérans des deux armées, des rescapés des camps de déportation, des survivants de l'exode en mer de Chine, des anciens étudiants des facultés parisiennes... Le climat était étonnamment fraternel. Miracle du communisme après trente ans que d'avoir créé l'union contre lui !

Voici des notes prises à ce colloque.

Communication d'une personnalité de Hanoï

L'idée d'organiser une table ronde sur les expériences viêtnamiennes des trente dernières années est excellente. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui d'un côté ou de l'autre disent qu'il faut oublier le passé. C'est faux, le passé est à préserver, à commémorer avec lucidité, avec humanité. Pour savoir ce qui est faux, ce qui est juste.

Notre société crée l'injustice. Elle a institué une classe de capitalistes rouges qui ne possèdent aucun talent particulier, juste le pouvoir politique. Quand le Viêt Nam est entré dans l'économie de marché, c'est sans aucune sincérité. On dit que c'est l'économie de marché à orientation socialiste, mais en fait c'est un capitalisme sauvage, basé sur l'injustice. La raison de cette injustice est la contradiction entre l'économie de marché et le socialisme. Les gens du pouvoir accaparent les terres, se les partagent entre eux pour devenir riches à millions, à milliards de dollars. L'éducation est délaissée. Des élèves arrivant en troisième ne savent pas lire. On achète de faux diplômes, de faux papiers. D'autres domaines subissent le même sort. Par exemple le transport. Les accidents se multiplient, avec 1 000 morts dans les accidents de circulation par mois. C'est plus que durant la guerre d'Irak.

En résumé, après trente ans, si le Viêt Nam est en retard par rapport au reste du monde, si la société viêtnamienne est dégradée de telle sorte, cela vient de trois facteurs :

1/ Le niveau des dirigeants est faible devant les véritables défis du pays. Il est également faible si on le compare à la capacité de la matière grise existant dans le pays.

2/ Le système politique est arriéré, comme l'institution administrative. Ce qui amène systématiquement la

dégradation de la société, la corruption.

3/ La dictature totalitaire freine le développement de la nation. Il n'y a pas d'élections libres. Le Parti choisit, le peuple vote.

La situation économique du Viêt Nam en 2005

Ayant analysé la catastrophe économique provoquée par la victoire du communisme en 1954 au Nord, en 1975 au Sud, et la collectivisation de toute forme d'activité (agriculture, industrie, commerce), le 6^e congrès du parti décida en décembre 1986 une ouverture à l'économie de marché : autorisation d'un secteur privé, réforme des entreprises d'État, décentralisation des pouvoirs, appel à l'aide et aux investissements étrangers.

Dix-huit ans plus tard voici le bilan de cette politique de renouveau (« doi moi »).

°
° °

Trois cents entreprises publiques détiennent 75 % du capital de l'État. Elles emploient 5 % de la population active. Elles contribuent pour 30 % au produit intérieur brut (P.I.B.). Leurs dettes atteignent 48 % du P.I.B.

Les investissements directs étrangers (I.D.E.) affluèrent dès 1988, se renforcèrent en 1994 après la levée de l'embargo par les États Unis, atteignant 9,4 milliards de dollars, mais se ralentirent en 1997 du fait de la crise financière asiatique. Ils ne représentent plus que 3 % du P.I.B., soit 1,2 milliards de dollars.

Les principaux investisseurs viennent de Singapour (18 %), de Taiwan (13 %), du Japon (10%), de Corée du Sud (8 %), de Hong Kong (7 %) et de France (5 %). La moitié des investissements s'applique au Grand Saïgon (2).

Les autres ressources étrangères de l'État viêtnamien sont :

- l'aide publique pour le développement (A.P.D.) offerte par certains pays : 2 milliards de dollars,

- les envois de fonds privés des Viêtnamiens résidant à l'étranger à leur famille restée au pays : 2,6 milliards de dollars,

- les revenus du tourisme (3 millions de touristes dont 20 % de Viêtnamiens résidant à l'étranger) : 1,2 milliard de dollars.

Les exportations se développent : chaussures, vêtements, pétrole brut, produits de la mer, riz, café, noix de cajou, caoutchouc. Elles sont dirigées vers les États Unis (22 %), l'Europe (15%), le Japon (14 %), l'Australie (7 %), la Chine (6 %).

Le revenu moyen annuel par habitant (430 dollars) est en hausse. Il accompagne une croissance nationale de 7 %, qui pourrait bientôt retomber à 2 %. Le Viêt Nam est classé 166^e sur 206 pays.

Par ailleurs il est classé 77^e/104 pour la compétitivité, 137^e/155 pour les libertés économiques, 102^e/146 pour la lutte contre la corruption, 109^e/175 pour la réduction de la pauvreté.

La prise en main des Viêtnamiens résidant à l'étranger

Par directive n° 36 du 26 mars 2004 le Bureau Politique du Parti Communiste Viêtnamien a invité le Gouvernement à prendre en main les Viêtnamiens résidant à l'étranger.

Trois millions de Viêtnamiens vivent hors du pays : 1 500 000 en Amérique du Nord, 500 000 en Europe de l'Ouest, dont la moitié en France, 130 000 en Europe de l'Est, 200 000 en Australie, 550 000 en Asie. Ceux d'Europe de l'Est sont d'anciens ouvriers prêtés à l'URSS pour les usines d'armement et la construction des oléoducs sibériens. Les autres sont généralement des réfugiés politiques ; parmi eux 400 000 titulaires de diplômes universitaires occupent des fonctions importantes.

La politique de renouveau (« doi moi ») les a autorisés à rentrer au pays depuis 1987 pour visiter leur famille et lui apporter des devises. Le code civil de 1996 et la loi de 2003 leur permettent de réclamer leurs anciennes propriétés à condition de justifier leurs droits.

Mais Hanoï veut qu'ils s'impliquent dorénavant dans l'amélioration des relations entre le Viêt Nam et leur pays d'accueil. Ils doivent utiliser leur réussite personnelle pour provoquer un renforcement des investissements étrangers dans le commerce et l'industrie nationales. Ils peuvent aussi faciliter les exportations viêtnamiennes à l'étranger.

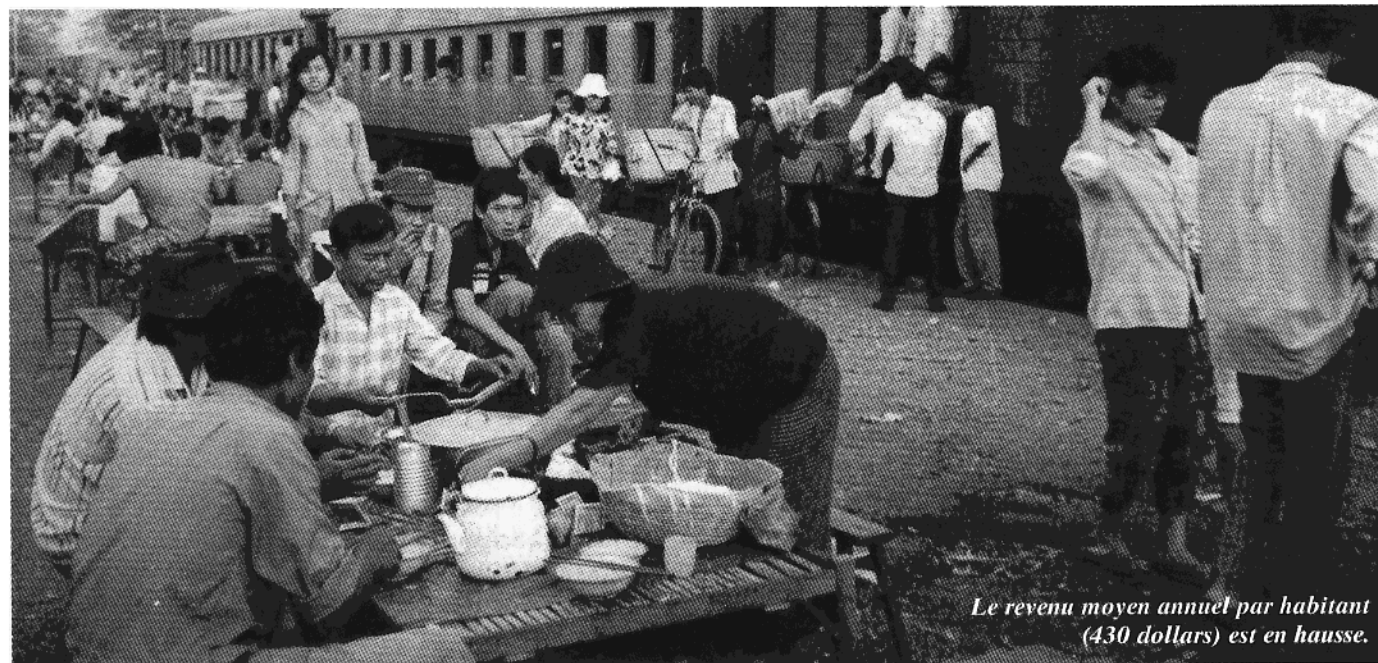
Au nom de la solidarité ils doivent signaler « les opinions et les actes susceptibles de semer la division au sein de la communauté des Viêtnamiens dans les pays d'accueil ».

« Les représentations diplomatiques du Viêt Nam à l'étranger sont tenues de considérer le travail auprès des Viêtnamiens résidant à l'étranger comme une mission politique d'importance ».

Voilà pourquoi le Ministre-Conseiller de l'Ambassade du Viêt Nam à Paris, encouragé par des organisations crypto-communistes locales, s'est cru autorisé à inspecter les Français rapatriés d'Indochine à Sainte-Livrade sur Lot le 28 octobre 2004 et à Noyant d'Allier les 19 et 20 mars 2005, en déclarant publiquement leurs villages « terres viêtnamiennes en terre française ».

(1) « Le Médecin du Viêt Nam » et « Viêt Nam Infos ».

(2) Agglomération Saïgon-Cholon-Giadinh, que les communistes appellent Hô Chi Minh Ville



Le revenu moyen annuel par habitant (430 dollars) est en hausse.

(Photo Jacques Andret)



Les revenus du tourisme (3 millions de touristes dont 20 % de Viêtnamiens résidant à l'étranger) : 1,2 milliard de dollars.

(Photo Jacques Andret)

Camps de prisonniers français, Indochine mars 1953

Ce matin là il avait plu, nous étions en pleine saison de mousson. Avec ses gouttelettes la nature avait un aspect brillant et lorsque le soleil qui ne saurait tarder apparaîtra tout scintillera de mille feux. C'est avec l'esprit serein que j'abordais cette journée en franchissant l'entrée de la base de Bach Mai à l'est d'Hanoi.

A chacune de mes entrées en salle d'opérations c'est presque toujours la surprise. Au menu de ce matin une mission particulière qui après l'instant d'étonnement demande une attention et une préparation minutieuses. « Ravitaillement par largage de médicaments et nourriture sur trois camps de prisonniers français. Position des objectifs : A..., B..., C.... Ne pas descendre en dessous de 250 pieds. Mission urgente car autorisation de survol cessera à midi ce jour... ».

La préparation sur la carte me permet de constater que ces trois camps sont séparés d'une quinzaine de minutes les uns des autres. Et il ne me faudra qu'une demi-heure au plus pour atteindre la zone du premier largage. Je serais donc largement dans les temps.

- Mon commandant, je ne savais pas qu'une mission pareille était possible...

- Lieutenant, vous allez faire l'unique mission de ce genre pour l'année. C'est une chance ! La précédente remonte à un peu plus d'un an, j'arrivais en Indochine et comme vous j'ai été surpris. Mais vous en saurez plus à votre retour et nous en parlerons.

A mon premier camp tous les prisonniers étaient dehors dans la cour. Une cour d'école au moment de la récréation, mais sans aucune activité, sans ce chahut que nous connaissons. Ce n'était pas des élèves. Ils regardaient statiques, amorphes cet avion qui passait au-dessus d'eux, avec une indifférence blasée qui faisait pitié et froid dans le dos. Au deuxième, ils étaient cantonnés et entassés sous l'auvent du préau comme le font les écoliers les jours de pluie. Gardés étroitement par des Viêts armés en tenues noires, mais là il ne pleuvait pas encore.

Au troisième camp, pas de réaction et je n'ai pu apercevoir que des hommes en armes aux portes et aux fenêtres. Manifestement tous les prisonniers étaient bloqués à l'intérieur du campement. En frôlant ce camp mon regard a été attiré par deux espèces de cubes de un à deux mètres de côté situés à l'écart des bâtiments. En passant plus bas, j'ai pu identifier deux cages en bambous. Il ne m'a pas été possible de voir si l'une d'elle était occupée, mais mon imagination a fait le reste.

Un peu plus à l'écart il y avait un petit carré de croix blanches, et je ne sais pas pourquoi il m'est venu à l'esprit l'image de ces petits cimetières qui jouxtent les églises des villages de France. Des milliers de petits cimetières bien entretenus, protégés par un mur solide avec pour ouverture l'immanquable grille qui déclenche un grincement sinistre lorsque vous la poussez. La mère, l'épouse, l'enfant, personne n'entend ce bruit lorsque la douleur est là. Ils ne pensent qu'à la prière et à la fleur qu'ils vont déposer.

Mais là maintenant, sous moi, comment meurent-ils ? Que sont leurs derniers instants sans le moindre bras secourable, sans le moindre mot d'apaisement avant de faire le grand chemin vers le Père. Ils n'auront ni mère, ni épouse, ni enfant, ni prière, ni fleur, rien et pour le reste de l'éternité.

En survolant ces camps, j'imagine la détresse de ces hommes que je frôle à une centaine de mètres seulement et qui restent là impuissants, inertes sans la moindre réaction. Des hommes probablement brisés par les tortures physiques et morales, les sévices permanents de lavage de cerveau, les privations de nourriture et de manque de soins. Des hommes qui seront forcés de se convertir au marxisme, s'ils ne veulent pas mourir.

Je larguais sur ordre de la nourriture et toutes sortes de médicaments mais j'avais la ferme conviction que rien ne leur parviendrait. Dès notre départ les géoliers rassembleront tout ce précieux butin qui servira exclusivement à nourrir et à soigner ceux que nous combattons.

Rien ne changera pour nos malheureux camarades. Outre la faim, la souffrance

physique, les sévices de leurs tortionnaires, ils auront à subir aussi le discours de leur commissaire politique qui leur expliquera que cet avion qu'ils ont vu était envoyé par leur allié communiste pour aider le « vaillant peuple vietnamien dans sa lutte d'indépendance contre l'impérialisme ». Et pourquoi ne le croiraient-ils pas ? Notre avion n'avait aucune cocarde, rien que deux grosses croix rouges sur les cotés de la carlingue. C'était la clause essentielle pour avoir l'autorisation d'effectuer cette mission.

Ce n'est que quarante ans plus tard que j'ai eu la confirmation d'avoir survolé ce jour là le camp 113 tristement célèbre, où sévissait Boudarel commissaire politique !

A cette époque nous ne savions rien de ce qui se passait réellement dans ce camp. Toutes ces atrocités ne furent révélées que bien plus tard après les accords de Genève. Le principal accusé, déserteur français directement responsable de la mort de nombreux prisonniers, s'est terré dans un pays du bloc soviétique et a pu réapparaître en France après plusieurs années, sous couvert de la prescription. Le temps l'ayant lavé de tout délit, il a demandé et obtenu sa réinsertion comme enseignant dans l'éducation nationale. Les quelques rescapés de ce sinistre camp ont bien tenté de le poursuivre en justice. Mais la sacro-sainte amnistie n'a pas permis à ces vaillants soldats d'apporter vengeance et réparation morale à leurs camarades qui n'ont pu résister aux tortures de ce bourreau.

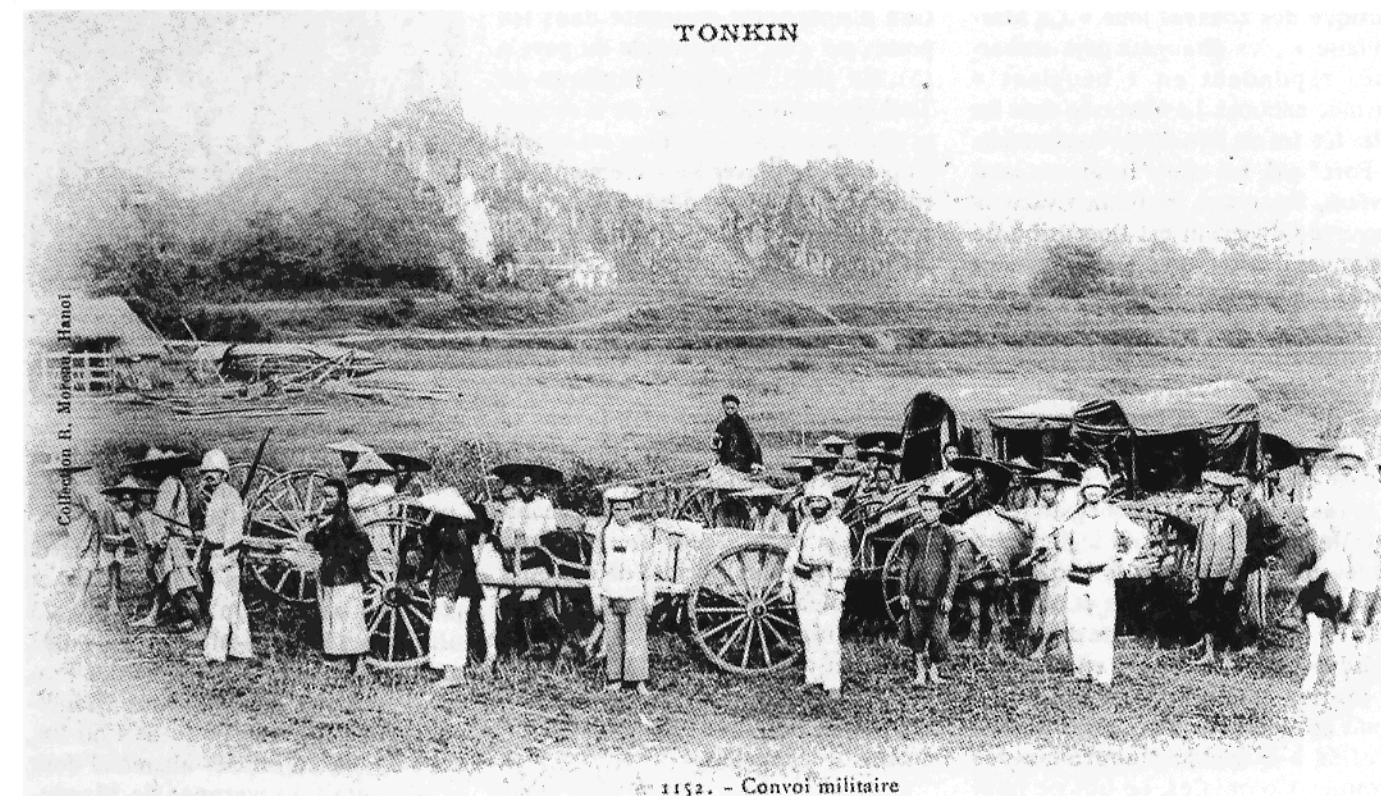
Maintenant, toutes ces petites croix blanches ont dû disparaître à tout jamais, et sur cette terre d'Indochine ne subsiste que l'évanescence de ces âmes pour lesquelles une petite poignée de fidèles camarades tentent encore de maintenir leurs souvenirs.

- Alors Lieutenant, que pensez-vous de cette mission ?

- Rien, mon Commandant...

Colonel Lucien Gleizes

LA LÉGION ÉTRANGÈRE EN EXTRÊME-ORIENT (1898-1946)



1152. - Convoi militaire

La Perle de l'Empire. La Grande Guerre (1898-1920)

En 1900, le Capitaine Clément-Grandcourt écrit : « L'Indochine est la seconde patrie de mes légionnaires. Son charme particulier infiltre leur sang avec la malaria et ils ne peuvent plus se débarrasser de la vision du soleil éclaboussant les rizières ». A cette époque seuls trois BLE demeurent en Indochine. Le 1^{er} Bataillon sous les ordres du Commandant Nouvel est en effet rapatrié le 13 novembre 1887 sur le « Cachar » et arrive à Marseille le 23 décembre. Un officier note « qu'il n'y a pas vingt personnes pour accueillir ces soldats qui viennent de si loin ». Trois jours plus tard, l'unité est à Sidi Bel Abbès. Les raisons de ce transfert sont économiques car la formation stationnée à la frontière de Chine « revenait trop cher au Protectorat pour la ravitailler ».

En 1900, les trois unités étrangères stationnées au Tonkin sont le 3^e

(Commandant d'Harcourt) et le 4^e Bataillon (Commandant Girardot) du 2^e RE et le 2^e Bataillon du 1^{er} RE (Commandant Vandenberg). Depuis 1897, le 4^e BLE basé à Yen Bay comprend le Lieutenant Do Huu Chan qui y assure les fonctions d'officier de renseignements du cercle (1).

Désormais, les unités étrangères constituent une force permanente des troupes du groupe de l'Indochine. La loi du 7 juillet 1900 organisant l'Armée Coloniale prévoit en effet que « la Légion peut-être appelée en tout temps au service colonial ». Toutefois, le régime de solde réservé aux légionnaires du Tonkin est moins favorable que celui octroyé aux marsouins et bigors. Dès lors, les rapports entre coloniaux et légionnaires sont dénués de cordialité, la guerre des boutons sévit. Ainsi le Capitaine Met est dénoncé par un gradé d'Infanterie Coloniale car « il a envoyé ses trompettes jouer lors d'une messe, ce qui enfreint la loi relative à la séparation de l'État et des églises ». Les militaires des BLE constatent que les réguliers ont peu de sympathie pour eux mais ils

n'en ont cure car, comme l'assure un étranger, « nous leur rendons ce mépris ». En réalité, les coloniaux ne pardonnent pas ce qu'ils considèrent comme un insoutenable affront : le drapeau du 1^{er} RE a été décoré de la Légion d'Honneur le 28 avril 1906 alors que les emblèmes des 1^{er} RIC et 1^{er} RAC vont devoir attendre le 14 juillet 1910 pour recevoir la même récompense. Un marsouin versifie alors : « Donc un grand siècle de victoires. Ne suffit pas aux coloniaux. Pour que l'étoile de la gloire. Soit épinglée à leurs drapeaux ». En outre, le bruit court chez les marsouins qu'un ancien légionnaire naturalisé, Klieber, est devenu cadre de la Garde Indigène et commande 700 hommes. Cette nomination entraîne la jalousie des porteurs de l'ancre. Il est vrai que l'ancien des BLE parle dix langues dont l'annamite.

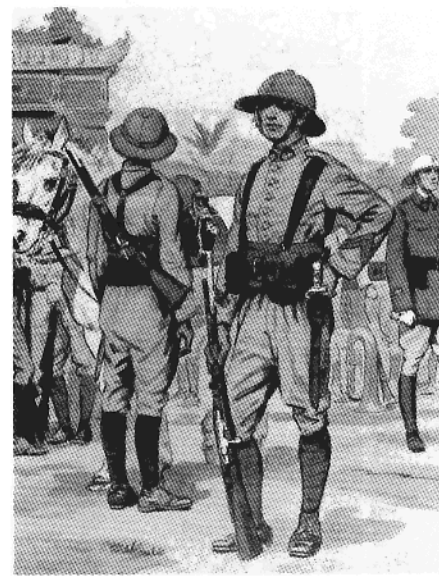
En dépit de ce traitement discriminatoire, tous les légionnaires d'Algérie brûlent d'aller au Tonkin. Ils y sont attirés par des conditions de vie meilleures et une discipline plus souple. Les éléments les mieux notés

sont désignés et un sergent écrit : « Quand j'ai appris que je figurais sur la liste, j'étais fou de joie. J'en avais assez de jouer au soldat en Afrique du Nord ». La revue de détail à Sidi Bel Abbès est pointilleuse et le départ du détachement fait l'objet d'une cérémonie solennelle. Sur les quais d'Alger, la musique des zouaves joue « La Marseillaise » ; les étrangers déjà embarqués répondent en « beuglant » l'hymne national. La traversée dans les cales fétides est loin d'être confortable. A Port Saïd, les effets tropicaux sont revêtus. Selon une tradition vivace, la traversée du canal est l'occasion de tentatives de désertion. Des marsouins placés sur le pont sont prêts à tirer sur les fugitifs. Un fuyard, ayant réussi à atteindre la rive sous une grêle de balles, salue militairement, fait « un bras d'honneur » et crie : « Je ne suis pas mort ». Au fur et à mesure du voyage, la chaleur devient étouffante et le casque colonial est obligatoire. A l'escale de Singapour, un légionnaire se déshabille, se noircit le corps avec de la poussière de charbon et quitte le bord en se mêlant à la foule de coolies approvisionnant le navire en combustible. Les candidats à la désertion ayant échoué dans leur tentative sont confiés à la garde rigoureuse des Troupes Coloniales, ce qui ne peut manquer de renfoncer l'antagonisme traditionnel entre légionnaires et marsouins.

En général, le détachement ne s'attarde pas à Saïgon. Débarqué à Haïphong, il gagne Hanoï par le train. Logés à la citadelle, les étrangers voient avec stupéfaction surgir des nuées de jeunes autochtones leur proposant de laver leur linge et de nettoyer leur équipement ; ce laxisme leur paraît inconcevable. L'arrivée au lieu d'affectation donne lieu à un accueil en musique. Dans les postes la vie est rude et, si « la crapaudine » (2) instituée par le Général de Négrier n'a plus cours, la discipline est stricte. Les étrangers ont toutefois trois consolations : la con gaï, le choum (3) et l'opium ; d'ailleurs ils chantent : « l'opium, le tabac et le choum, voilà ce qui fait du bien au cai buong (4) ». Les « femmes de route », comme on les nomme à l'époque, sont tolérées, les étrangers étant peu attirés par celles qui chiquent le bétel ou qui ont les dents laquées. En dépit des préventions, ces passagères compagnes n'accomplissent aucun acte de trahison et, somme toute, concourent au maintien de la discipline tout en conduisant cependant à l'embourgeoisement de la

troupe. Le soldat « marié » allouant mensuellement quarante piastres à sa concubine n'a plus d'argent, ce qui lui évite tentations et punitions. Sinon, la cupide con gaï ne manquerait pas d'aller vivre avec un autre soldat plus à même de subvenir à ses besoins. En dépit des interdictions, la consommation d'opium est courante dans les postes car c'est « l'habitude du pays » (5). En 1891, l'église catholique du Tonkin condamne l'usage de la drogue et décrète que seuls les fumeurs repentis peuvent recevoir les sacrements. Le choum, d'un prix modique, convient aux ressources pécuniaires des soldats étrangers (6). Son absorption occasionne de nombreux cas d'ivresse. Aussi un légionnaire ivrogne invétéré « est-il attaché à un poteau près d'une mare où le tigre vient boire la nuit ». Des domestiques autochtones lavent le linge mais, contrairement aux usages en vigueur chez les colons, n'ont pas le droit de pénétrer dans les chambres. Un observateur attentif note « que l'apparente docilité de ces boys qui semblent désireux d'être dominés ou achetés renforce la supériorité raciale et culturelle des légionnaires, qui dès qu'ils mettent le pied au Tonkin acquièrent très rapidement une mentalité coloniale ».

Cependant, cette « dolce vita » n'est qu'apparente et les officiers savent tenir leurs troupes. La tenue de campagne en toile cachou « couleur de terre labourée » est souvent revêtue. Les légionnaires jouent souvent le rôle de « pompiers » au profit d'autres unités en difficultés. C'est notamment le cas en 1901 où les 6^e et 7^e Compagnies du 4^e BLE vont opérer d'urgence dans la région de Cao Bang, le poste de Lung Lan tenu par la 15^e Compagnie du 3^e RTT ayant été pris par des pirates chinois. Au cours de la reprise de la position un légionnaire est tué et deux blessés dont le Capitaine Forey commandant la 7^e Compagnie. Un 5^e Bataillon Formant Corps (5^e BFC) du 2^e RE arrive d'Algérie en 1903 et occupe le secteur de Lang Son avec deux compagnies stationnées à Dong Dang, Na Cham et Cao Bang. En 1908, la 3^e Compagnie du 2^e BLE est détachée à Lao Kay pour faire campagne contre les réformistes chinois. En revanche un bataillon du 1^{er} RE est supprimé à la même époque. En 1909 et 1910, le 4^e BLE entre dans la composition des colonnes Bataille et Bonifacy lancées contre le Dê Tham. En 1909 également, la 13^e Compagnie du même bataillon réoccupe de vive force le poste de Hoa Binh incendié par les



miliciens mutinés. Le 7 février 1914, un violent combat oppose une compagnie de marche du 2^e BFC renforcée d'un peloton du 2^e RTT à des pirates bien armés venus de Chine. La bande est dispersée au col de Gia Muc (2^e Territoire Militaire). Huit soldats étrangers ont été tués au cours de l'opération et plusieurs blessés. De 1882 à 1910, 23 officiers, 159 sous-officiers et 1 882 militaires du rang sont tombés au Tonkin. Parmi eux, le Légionnaire Brandisen, tué en 1892 au poste de Cho Ra, était un ancien officier allemand dont le père était gouverneur de Magdebourg.

Le 30 avril 1906, à Ta Lung, le détachement de Légion fête la décoration du 1^{er} Régiment Étranger dont l'emblème vient de recevoir la croix de la Légion d'Honneur. Le Lieutenant François, chef du poste, fait pavoiser le casernement et au cours d'une prise d'armes exalte le courage des anciens de Camerone. Il précise que l'inscription de cette action d'éclat sur tous les drapeaux de la Légion Étrangère souligne son importance. Ainsi, la tradition de fêter Camerone tous les 30 avril prend naissance dans ce lointain poste tonkinois.

Au début de 1914, trois soldats des BLE désertent, encouragés par les consulats d'Allemagne en Chine. Le bruit court que celui du Yunnan offre une prime à chaque homme ayant abandonné son poste (7). Le délégué du Ministre des Affaires Étrangères au Yunnan, Monsieur Lepice, se plaint de ces agissements qui violent la neutralité chinoise.

En 1914, 1 717 légionnaires servent dans le nord de la péninsule aux 2^e Bataillon du 2^e RE entre Tuyen Quang et Hagiang, 4^e Bataillon du 1^{er} RE à Vietri avec une compagnie à Yen Bay et une autre à Lao Kay, ainsi

qu'au 5^e Bataillon du 2^e RE à Lang Son, Dong Dang, Na Cham, Cao Bang.

Les besoins du front français réduisent en 1915 les formations étrangères au seul 4^e Bataillon Formant Corps du 1^{er} RE sous les ordres du Commandant Nicolas. En août 1916, l'unité est relevée par un bataillon du 3^e Zouaves et, dès lors, il ne subsiste qu'une compagnie formant corps du 1^{er} RE alignant sous les ordres du Lieutenant Hageli, remplacé en 1917 par le Capitaine Deviller, 200 hommes en majorité allemands basés à Yen Bay. Cette formation participe du 20 septembre 1917 au 20 janvier 1918 à la répression de la révolte de la Garde Indigène de Thai Nguyen. Lors de cette opération, quatre-vingt dix légionnaires sont amalgamés avec cent tirailleurs tonkinois. Le 22 septembre 1917, cinquante légionnaires sont envoyés en automobile à Thuong Thon où ils sont rejoints par leurs camarades des groupements Borel et Deviller. Au cours de ces combats, treize hommes de la compagnie étrangère sont tués et une vingtaine blessés. En novembre 1918, ils sont encore engagés pour soumettre les tirailleurs mutinés du poste de Binh Lieu. Après cette opération le Général Noguès qualifie les légionnaires « de soldats toujours solides et pleins d'entrain ». Toutefois, la presse de l'époque rapporte l'exécution à Lang Son du Caporal Kurt, un légionnaire ancien officier allemand, qui aurait été envoyé au Tonkin pour faire révolter les Annamites en liaison avec ses compatriotes du Yunnan.

L'entre-deux-guerres

En 1919, les troupes d'Indochine souffrent d'un important déficit en effectifs européens. La Légion Étrangère qui voit se présenter de nombreux candidats à l'engagement va être mise à contribution pour combler cette pénurie. Les formations énumérées ci-après débarquent successivement dans la péninsule.

- Septembre 1920, 4^e Bataillon Formant Corps du 1^{er} RE (Chef de Bataillon Deleau). La compagnie déjà stationnée au Tonkin lui est rattachée. Il rejoint Cao Bang, Dap Cau, Lang Son, Yen Bay et Thai Nguyen.

- Décembre 1921, 4^e Bataillon Formant Corps du 2^e RE (Chef de Bataillon Riet) cantonné à Lang Son, Na Cham et Cao Bang. Il devient 9^e BFC du 1^{er} REI le 1^{er} octobre 1926.

- Mai 1927, 7^e Bataillon Formant Corps du 1^{er} REI (Chef de Bataillon Boutry) basé à Dap Cau et Lam.

- Août 1927, 1^{er} Bataillon Formant Corps du 1^{er} REI (Chef de Bataillon Lambert) caserné à Vietri.

Le 1^{er} avril 1931, les quatre bataillons constituent le 5^e REI en devenant respectivement 1^{er}, 3^e, 2^e et 4^e Bataillon du nouveau régiment. Le Colonel Debas chef de corps installe sa portion centrale à Vietri. Jusqu'en 1939, l'existence des légionnaires va être partagée entre les activités du maintien de l'ordre, les manœuvres et les travaux. Ainsi la 14^e Compagnie du 4^e BFC intervient en octobre 1921 à Ky Lua près de Lang Son, cette dernière ville étant investie par des réformistes annamites venus de Chine. La 13^e Compagnie dégage Dong Dang, il en sera de même en 1922 pour le poste de Tien Hoï.

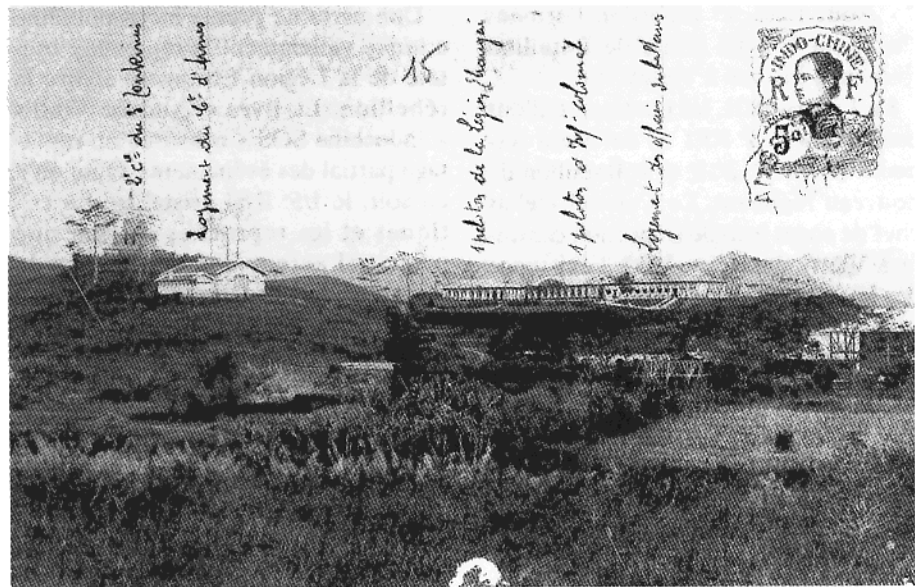
Le 10 février 1930, une partie du II/4^e RTT en garnison à Yen Bay se mutine et massacre deux officiers et trois sous-officiers français ainsi que cinq tirailleurs fidèles, onze autres militaires étant blessés. La 34^e Compagnie du 4^e BFC renforcée par une section de mitrailleuses est acheminée en automobile sur les lieux. Après avoir traqué les révoltés elle demeure stationnée à Yen Bay. Peu après la « nuit rouge » du 10 février une rébellion éclate dans la province de Phu Tho. Des éléments des 4^e et 9^e BFC y sont dirigés et effectuent des tournées de police. D'autres formations sont transportées vers Sept Pagodes puis regagnent leurs garnisons fin février.

Depuis le mois d'août 1930, les deux provinces de Vinh et de Hà Tinh, éprouvées par la famine, n'obéissent plus à l'autorité française ; les révoltés qui marchent vers les villes sont dispersés par l'aviation le 13 septembre. Les 13^e, 14^e et 15^e Compagnies du 1^{er} BFC sont envoyées dans la région et le Chef de Bataillon Lambert prend le commandement de la subdivision. Par d'incessantes opérations les légionnaires rétablissent l'ordre. Au cours de celles-ci, ils sont parfois attaqués par des foules de plusieurs milliers de paysans. En mars 1931, la situation redevient plus calme et le fanion de l'unité, devenue entre temps I/5^e REI, est décoré de l'ordre du Dragon d'Annam par la Cour de Hué. Cependant le 27 mars 1931 le Sergent Perrier est assassiné dans des conditions atroces par les rebelles alors qu'isolé et désarmé, il voulait courageusement empêcher la pendaison de douze notables annamites condamnés par un tribunal révolutionnaire. Ce crime soulève l'indignation des légionnaires car leur camarade a été écartelé avant de mourir.

Une certaine presse métropolitaine critique violemment la répression brutale de la Légion Étrangère contre la rébellion. Le livre d'Andrée Viollis « Indochine SOS » constitue un reportage partiel des événements. Quoi qu'il en soit, le I/5^e REI cristallise les critiques et les reproches en tant que principal acteur des opérations de maintien de l'ordre prescrites par le gouvernement de l'Union Indochinoise. Désormais, les autochtones ont peur des légionnaires. Alors que le 9 mars 1931 le bataillon Lambert défile à Vinh pour le centenaire de la Légion, la population crie : « Il y a mille piastres pour la tête de votre commandant ». Quinze ans plus tard, le 7 mars 1946, l'accord signé à Hanoï par Hô Chi Minh et Sainteny prévoit le stationnement au Tonkin de 15 000 militaires français d'origine métropolitaine, la présence de légionnaires étant exclue.

Lyautey, au cours de son séjour indochinois, a évoqué « l'immense chemin de ronde fait dans le roc à coups de pioche par nos légionnaires ». Ces soldats ont en effet une tradition de bâtisseurs bien établie et vont œuvrer à l'édification de routes stratégiques et à l'entretien des voies de communication déjà existantes. Ce sont eux qui construisent également les centres d'estivage du Mont Bavi, du Tam Dao et de Chapa au Tonkin et celui de Khan Khay au Laos. Ces chantiers sont techniquement bien organisés et le confort des légionnaires y est assuré. Les camps établis près des exploitations et pouvant héberger parfois un bataillon comportent des popotes, des coopératives, des salons de coiffure, une infirmerie, des locaux disciplinaires, voire un BMC. Ce dernier n'est pas toujours indispensable car les « femmes de route » rejoignent souvent leur « mari ». Elles font la cuisine pour leur compagnon et même abattent une partie des 3 m³ de terrassement que chaque équipe de deux militaires doit effectuer quotidiennement. Afin que les hommes œuvrant sur les chantiers éloignés des cuisines puissent manger chaud des chevaux porteurs livrent la nourriture. Chaque année, généralement en décembre, de grandes manœuvres sont organisées. Celles du 20 au 29 janvier 1931 revêtent une grande ampleur et se déroulent devant des observateurs étrangers, le Général Mac Arthur commandant les forces américaines du Pacifique y étant invité.

De 1930 à 1939, l'existence des légionnaires n'a plus rien de commun



avec celle de leurs devanciers. L'affectation dans la péninsule est toujours réservée aux meilleurs éléments d'Algérie et du Maroc. Le voyage, qui est effectué sur le « Kouang Si » puis à partir de 1936 sur le « Sontay », ne dure que trente jours, avec les traditionnelles désertions du canal de Suez tant à l'aller qu'au retour. Les cantonnements sont bien conçus et confortables, à Dap Cau, Hagiang, Tong et Vietri. Dans cette dernière ville, le casernement s'ouvre sur un plan d'eau de trois kilomètres sur deux. Nombre de militaires vivant en concubinage avec une autochtone reçoivent l'autorisation de ne plus loger au quartier. Chaque couple habite une paillote dans un véritable village. Par plaisanterie, les légionnaires désignent certains de leurs camarades pour assumer les fonctions de maire, de conseillers municipaux et de gardes champêtres. Lors des rapatriements, des enfants en bas âge sont confiés à des religieuses, qui disent alors avec indulgence : « Ce sont là les petits péchés de ces messieurs les légionnaires ». La solde est devenue plus conséquente ; ainsi, en 1937, un caporal après 10 ans de service perçoit 550 francs tous les mois (8). En 1934, un officier note : « Monsieur le légionnaire est un monsieur habitué à être servi : la congai, les boys laveurs, les coiffeurs indigènes, les coolies-pousse sont à sa disposition le jour et la nuit. Monsieur le légionnaire ne se lave plus lui-même, il s'en remet à sa côté (9) pour la corvée de nettoyage à la rentrée de l'exercice ». Bien que cela soit interdit, de jeunes Annamites nettoient les armes de leurs employeurs.

Outre un embourgeoisement inévitable, les deux maux qui accablent les étrangers sont ainsi évoqués dans les documents de l'époque. Les maladies

vénériennes sont nombreuses, 150 cas pour 500 hommes au 7^e BFC. Pour ces raisons, le système de « l'encongaïage » est toléré voire encouragé. L'alcoolisme est aussi très répandu, un litre d'alcool de riz valant le prix d'une bouteille de bière. En revanche, un rapport constate « que l'opiomane n'est pas du tout un problème sérieux. En temps normal, les drogués sont sanctionnés de quinze jours de prison sans aucun égard pour le manque qui s'ensuit ».

Désormais, en garnison, les légionnaires impressionnent les autochtones par leur cohésion et leur savoir-faire en de nombreux métiers. Le 23 août 1930, le 1^{er} BFC du 1^{er} REI défile rue Catinat à Saïgon, clairons en tête, « ce qui produit un gros effet sur la population frappée par la belle allure et la discipline de la troupe ». L'orchestre symphonique du 5^e REI avec trente-cinq exécutants se produit avec succès dans les principales villes de la péninsule. De même, les équipes sportives du régiment remportent plusieurs challenges.

Fait nouveau, dans les villes de stationnement, les officiers sont reçus par les notables autochtones. Les sous-officiers et les hommes de troupe fréquentent volontiers les familles de leurs compagnes. Ils se rendent le dimanche dans les villages de celles-ci en compagnie de leur concubine revêtue de ses plus beaux atours. Dans ses souvenirs récemment parus un vieux Tonkinois, Thiêu van Mu, note « que dans son hameau de Ba Hang (Province de Phu Tho), les seuls Européens aperçus avant 1939 ont été des légionnaires dans leur costume de drap grossier ». Enfin, quelques légionnaires apprennent l'annamite avec leurs compagnes, joliment surnommées « les dictionnaires à chignon ».

L'égalité des soldes ayant été obtenue, les relations entre les militaires de la Légion et ceux des Troupes Coloniales sont apaisées bien que toujours empreintes d'une rivalité constante. Toutefois, en 1925, un « casus belli » très grave est constaté entre les deux troupes rivales. Des formations coloniales ayant été envoyées en Chine, les épouses de ces militaires sont restées dans leurs garnisons et ont parfois remplacé les marsouins par des légionnaires. L'affaire est si sérieuse qu'elle remonte au Général Claudel directeur des Troupes Coloniales qui déclare « prendre des mesures immédiates ». En mai 1937, une unité mixte composée de la 2^e Compagnie du I/5^e REI et de la 1^{ère} Compagnie du 9^e RIC est implantée à Khan Khay. Cependant, il est prévu que chacune de deux unités « mène sa vie propre ». De plus en plus de légionnaires libérés s'installent dans la péninsule. C'est notamment le cas de Grethen qui devient Inspecteur en chef de la Garde Indigène (10) et auparavant d'Albert de Pouvourville qui poursuit une carrière journalistique et littéraire sous le pseudonyme de Mât Giò (11). Désormais depuis 1938, les étrangers libérés après 15 ans de service peuvent recevoir une concession agricole sur le plateau du Tran Ninh. Une douzaine de retraités s'établissent ainsi dans ce centre de colonisation militaire. Vingt ans après, un dignitaire méo de la région qui a appris le français avec eux s'exprime avec un fort accent et des mots tudesques.

La Deuxième Guerre Mondiale

En septembre 1939, le 5^e REI placé sous les ordres du Lieutenant-Colonel Cadoudal est mis sur pied de guerre. Ses bataillons stationnent à Tong, Dap Cau et Tuyen Quang, le chef de corps et son état major se trouvant à Vietri. A la mobilisation, le régiment reçoit 1 200 tirailleurs tonkinois ce qui porte ses effectifs à 3 200 hommes. Les Indochinois s'intègrent très bien et manifestent leur fierté de servir à la Légion Étrangère (12). L'un d'eux hospitalisé à Hanoï répond fièrement lorsqu'on lui demande sa religion : « Légion Étrangère ». Des moyens de transport automobiles et hippomobiles sont attribués à la formation, et une section de DCA est constituée dans chaque bataillon. Un détachement motorisé équipé à l'origine de motocyclettes et des side-cars est créé. Cette nouvelle unité va cantonner à Thãi Nguyen. La

relève arrivant de Sidi Bel Abbès est surtout constituée d'Allemands, d'Autrichiens et d'Italiens ne pouvant servir sur le front français. Ces hommes parmi lesquels il y a aussi des Tchèques et des républicains espagnols ne sont pas tous volontaires pour servir en Extrême-Orient. Une centaine d'engagés volontaires pour la durée de la guerre résidant dans les concessions internationales de Chine arrivent également à Vietri. Russes ou Polonais souvent israélites, ils sont commandés par le Lieutenant Prince Alexieff âgé d'une soixantaine d'années. L'encadrement est complété par les officiers de réserve et des sous-officiers déjà libérés et rappelés au service.

Très rapidement, le 5^e REI va entrer en action. En dépit des accords franco-japonais du 22 septembre 1940, la 5^e Division nippone du Général Nakamura pénètre le même jour dans la province de Lang Son. Le II/5^e REI du Chef de Bataillon Marcelin se trouve dans le secteur. Le 23, l'unité tire sur des avions ennemis pendant que la section du Lieutenant Paris est engagée à Loc Binh. Le II/5^e REI lance des reconnaissances et le 24 au soir la 7^e compagnie du Capitaine de Cockborne intervient alors que l'adversaire menace Maï Pha. Le lendemain, le Commandant Marcelin reçoit l'ordre de cesser le feu suivi de celui de déposer les armes. L'officier supérieur et tous ses subordonnés ne peuvent alors concevoir « qu'un bataillon de Légion au complet se rende sans avoir tiré un coup de fusil comme des moutons. Cela n'est jamais arrivé ». Afin d'éviter un massacre de la garnison de Lang Son captive, il s'incline tout en sollicitant une entrevue du Colonel japonais Oka. Ce dernier promet que les hommes du II/5^e REI ne seront pas désarmés. Dans la nuit, le légionnaire W... se suicide après avoir déclaré « qu'il ne pouvait se rendre à



Madame Ducos, vivandière de la Légion Étrangère

l'ennemi ». Les Nippons, peu après, reniant leur engagement antérieur exigent que les étrangers déposent les armes le 26 septembre à 17 heures. Ils veulent en outre que les Allemands et les Autrichiens soient séparés de leurs camarades. Les officiers protestent arguant « qu'à la Légion Étrangère, il n'y a pas de nationaux mais des légionnaires ». En dépit de ces objections, le détachement des originaires du Reich est rassemblé puis placé d'autorité sous les ordres d'un sous-officier autrichien non volontaire pour remplir ce rôle. Le groupe est ensuite dirigé vers Nanning en Chine. Le Chef de Bataillon Marcelin refuse alors de quitter Lang Son sans les 119 étrangers enlevés par les Nippons. Menacé de sanglantes représailles envers ses hommes, il doit s'incliner et rejoindre Dap Cau avec le reliquat du bataillon. Le 5 octobre, sur ordre de l'Empereur du Japon, les légionnaires sont libérés ; ils retrouvent leur corps le 13 octobre.

Lors de l'évacuation de la province de Lang Son par les Nippons, des Annamites hostiles à la présence française et armés par l'envahisseur décident d'occuper la région. Le II/5^e REI et le Détachement Motorisé de la Légion (DML) du Lieutenant Guillaume entrent dans la composition des troupes chargées de la réoccupation et de la pacification du secteur. En novembre 1940, le DML qui escorte Monseigneur Hedde, évêque de Lang Son, tombe dans une embuscade près de That Khe et est délogé par une compagnie du 9^e RIC. Le 29 novembre, la 6^e Compagnie du Capitaine Komaroff sécurise la voie ferrée Lang Son-Dong Dang. Le lendemain, près de cette dernière ville, la 5^e Compagnie du Capitaine Gaucher vient au secours du DML fortement accroché. Ensuite, le Lieutenant Guillaume prend sa revanche en fixant le 13 décembre une colonne de révolutionnaires entre Dong Mo et Pho Binh Gia. Soutenus par les gardes indigènes de l'Inspecteur de Pontich, les légionnaires causent de lourdes pertes à leurs adversaires. Le soir même, les survivants de la bande sont anéantis dans une embuscade tendue par les 6^e et 7^e Compagnies aux ordres du Capitaine Lenoir. Le combat nocturne est très violent et précède une poursuite de douze jours qui extermine le reste des mutins et capture leur chef. Au cours de ces combats, 3 légionnaires sont tombés et d'autres ont été blessés. Le fanion du II/5^e REI est décoré de l'ordre du Dragon d'Annam. Ces succès venant après l'humiliation de Lang

Son redonnent confiance aux légionnaires.

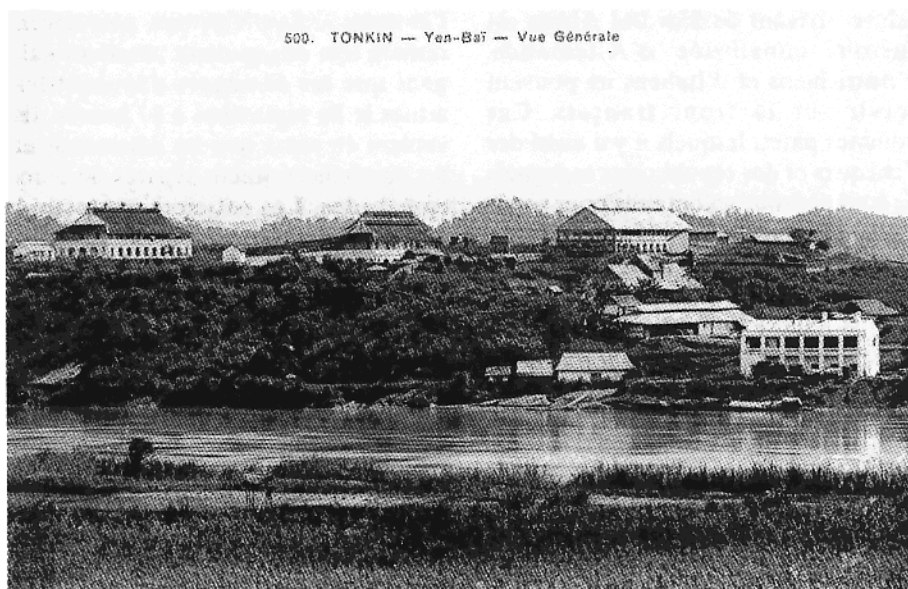
En novembre 1940, le III/5^e REI est envoyé en Cochinchine où sévit un mouvement insurrectionnel. Il assure la sécurité de Saïgon. Au cours d'une opération de police effectuée près de My Tho, un sous-officier de la CA3 est tué. Au même moment, la menace thaïlandaise sur le Cambodge et le Laos impose le renforcement des troupes chargées de la défense des deux royaumes. Le I/5^e REI appartient alors au groupement J du Colonel Jacomy, le Colonel Cadoudal étant placé à la tête du groupement C. Le III/5^e REI rejoint Monkol Borey avec des charrettes à bœufs et des cyclo-pousses comme moyens de transport. Le 16 janvier, la formation prend part à une offensive dans la région de Phum Preav. Sous les ordres du Chef de Bataillon Belloc, elle affronte un ennemi doté d'artillerie, d'aviation et de blindés. Les légionnaires sont renforcés d'antiques auto-mitrailleuses White 1918 et Panhard 1928. Les étrangers s'accrochent au terrain et le canon de 25 servi par le légionnaire Muller détruit trois blindés adverses. Le Lieutenant de Gros Peronnard et 29 légionnaires de la section de tête ont été tués au cours de ce sanglant affrontement. Le lendemain, le Capitaine Chavildan de la 11^e Compagnie est mortellement atteint. Lors de cette brève campagne, les pertes du 5^e REI s'élèvent à 2 officiers et 33 étrangers tués. Le 3^e Bataillon du Régiment est cité à l'ordre de l'Armée et un document officiel affirme que « fidèle à ses nobles traditions, la Légion Étrangère a su accomplir jusqu'au bout sa mission de sacrifice ». Les tirailleurs tonkinois du 5^e REI se sont très bien comportés lors des hostilités.

Désormais, la Légion du Tonkin isolée de la maison mère de Sidi Bel Abbès ne peut plus compter que sur ses propres ressources. Les engagés venus de Chine en 1939 sont libérés, le Lieutenant Alexieff demeurant au corps. A leur retour dans le Céleste Empire en 1941, ces démobilisés se plaignent dans le « China Daily News » des rigueurs excessives subies lors de leur séjour au 5^e REI. La noria légionnaire va s'arrêter fin 1941. Avant cette date, le Sous-Lieutenant Chenel quitte l'Algérie le 1^{er} juin avec un ultime détachement de renfort de 83 soldats allemands. Il rejoint Dakar par voie de terre puis embarque sur le « Cap Padaran » ; après avoir fait escale à Madagascar et à La Réunion, le navire touche Saïgon le 2 novembre suivant.

Dans le sens contraire, un groupe de militaires germaniques ayant opté pour le Reich voit son bateau arraisonné au large du Cap le 3 novembre 1941. Les Alliés dénoncent alors la facilité accordée à ces anciens du 5^e REI devenus leurs ennemis. Le 29 septembre 1941, le train Lao Kay-Hanoï est attaqué par des pirates qui tuent le Capitaine légionnaire Du Hecquet. La même année, la 3^e Compagnie du I/5^e participe à une opération de police dans le Yen Thê.

En 1941, « le jeune et dynamique Colonel d'Infanterie Coloniale Alessandri » vient commander le 5^e REI qui après la campagne contre la Thaïlande tient des garnisons de sûreté dans le delta tonkinois. Le stationnement est générateur de problèmes d'alcoolisme, de dettes, de maladies vénériennes et d'oisiveté dans les rangs des légionnaires. Le nouveau chef de corps s'efforce de remédier à ces carences par une vie militaire plus intense, des mutations entre garnisons et une pratique des sports accrue. Il désire combattre l'embourgeoisement de la troupe ; des gradés médiocres sont cassés ou rétrogradés car à la Légion Étrangère « les galons sont plus fauilés que cousus ». Un peloton à cheval est créé sans succès dans chaque bataillon car « la carrure des légionnaires vient à bout de chevaux qui ressemblent à des chèvres ». Bien que réunissant plusieurs années de séjour, les 250 sous-officiers et les 2 000 légionnaires du Tonkin demeurent toutefois une troupe fidèle, disciplinée et solide. Seule une tentative de sédition visant à s'emparer de la place de Dap Cau est fomentée par un caporal et un soldat étranger soudoyés par des agents nippons. Un groupe d'une centaine d'Allemands ou Autrichiens inquiète toutefois le commandement car ils demandent à rejoindre le Reich, ce qui est matériellement impossible. Ils sont regroupés à part et très mal vus de leurs camarades. Par ailleurs, une cellule communiste de 5 militaires à l'activité très discrète est constituée à Vietri en 1942. Deux ans plus tard, un de ses membres établit un contact avec un représentant du Parti Communiste Indochinois. Les tirailleurs tonkinois du 5^e REI sont par ailleurs satisfaits de leurs conditions de vie et ne posent aucun problème.

Cependant, les années passant, l'âge moyen des étrangers devient élevé et approche 40 ans, 80 % étant arrivés dans la péninsule avant 1939. Ceux dont la santé est ébranlée par le climat ou des « excès de toutes sortes » sont



dirigés vers Khan Kay au Laos tandis que les mauvais éléments sont versés à la Section de Discipline Régimentaire de Hagiang.

Au début de mars 1945, le 5^e REI aligne 55 officiers, 188 sous-officiers européens et 28 autochtones, 1 835 légionnaires et 2 829 tirailleurs. Son stationnement est le suivant :

- PC et état major à Vietri (Lieutenant-Colonel Belloc),
- I/5^e REI (Capitaine Gaucher) à Kim Day près de Tong, 1 section détachée à Son La (Lieutenant Chenel),
- II/5^e REI à Tong (Capitaine de Cockborne). La 7^e Compagnie se trouve au Mont Bavi où elle héberge 7 aviateurs américains abattus. Ces pilotes « transformés en légionnaires » suivront le sort de l'unité.
- III/5^e REI (Chef de Bataillon Lenoir) à Tien Kien (2 kilomètres à l'Ouest de Vietri), 9^e Compagnie à Tho Son (Capitaine Chaminadas).
- DML à Lang Son, en cours de transfert à la citadelle de Hanoï le 9 mars au soir. Les légionnaires arrivés à Hanoï sont sous les ordres du Capitaine Fenautrigues et ceux demeurés à Lang Son obéissent au Lieutenant Duronsoy.
- Section Spéciale de Discipline à Hagiang (Adjudant-Chef Sury).
- Détachement Sanitaire de Rapa-triables à la Compagnie de Camp n° 4 (Capitaine Battestini) à Khan Kay (Laos) ; les légionnaires commandés par l'Adjudant Scheiterer ont déjà participé à la récupération de parachutes venus des Indes.
- Section de DCA Oerlikon à Vinh (Sergent Faussone).

- Élément de commandement du Camp de Tong (Lieutenant-Colonel Marcelin, Capitaine Von Veyenberg, Adjudant-Chef Driech, Caporal-Chef Bergamasco et quelques légionnaires). Début mars, les élèves sortis de l'École Militaire de Tong sont affectés au 5^e REI. Parmi eux le Sous-Lieutenant Sylvain Tran van Minh futur général de l'Armée de la République du Sud Viêt Nam.

Le coup de force japonais du 9 mars surprend la Légion. Ainsi, à Tong, quelques heures avant l'offensive nipponne, un sous-officier du III/4^e RTT rapporte au Lieutenant-Colonel Marcelin, commandant d'armes, que des patrouilles japonaises circulent autour du camp. L'officier supérieur demande « si l'on a été aimable avec elles » et ajoute « qu'il faut les amuser, les faire rire ». La suite des événements va infirmer cette attitude optimiste, l'ennemi attaquant entre 20 et 21 heures.

Plus ou moins alertées, les unités du régiment luttent héroïquement au cours de la nuit tragique :

- à Vietri, le Lieutenant-Colonel Belloc et le Chef de Bataillon Laroire sont exécutés dans une fosse à chaux.
- à Hagiang, l'Adjudant-Chef Sury et ses disciplinaires défendent toute la nuit le 1^{er} étage du quartier de la Légion. La vaillante troupe ne se rend que sur l'injonction d'un officier d'Infanterie Coloniale. La plus grande partie des militaires est exécutée.
- à la citadelle de Hanoï, lorsque éclatent les premiers coups de feu, la fraction du DML arrivée la veille est encadrée par les Adjudants Demon, Lacroix et Roman, le Capitaine Fenautrigues étant en ville. Les légionnaires avec leurs auto-mitrailleuses Panhard Levasor 1928 et 2 autochars du Détachement Motorisé du Tonkin vont se sacrifier pour défendre les accès de la caserne Brière de l'Isle. Lorsque la résistance cesse, le lendemain à 17 heures, 30 hommes du DML ont été tués ou blessés. Plus heureux, le Lieutenant Chenel du détachement de Son La en permission dans la capitale du Tonkin arrive à retrouver sa section après une course épique en cyclo-pousse, bicyclette puis depuis Tong en avion Potez 25.

A Lang Son, le reliquat du DML ayant à sa tête le Sous-Lieutenant Duronsoy participe à la défense de la citadelle. Le 10 mars, à 7 heures 30, les légionnaires accompagnent avec leurs vieux chars Renault FT 17 une contre-attaque désespérée de la 21^e Compagnie du 3^e RTT. Au cours de celle-ci, qui échoue, 4 hommes du DML sont tués. Capturés à 15 heures, les étrangers avec leur jeune chef sont conduits sur le glacis du fort Brière de l'Isle et exécutés à la mitrailleuse. Avant de mourir, tous chantent « La Marseillaise », l'hymne étant repris par les tirailleurs tonkinois présents figés dans un impeccable garde à vous.

A Vinh, dès 22 heures 45, le 9 mars, les 15 hommes du Sergent Faussone font pleuvoir avec leurs deux canons de 20 m/m une grêle d'obus sur les assaillants qui dans un premier temps reculent. Le lendemain, à 6 heures, un coup au but détruit une pièce en tuant tous les servants. Leurs camarades à bout de munitions et encerclés tombent alors aux mains de l'ennemi.

D'autres formations tentent de ne pas perdre leur liberté de manœuvre devant l'adversaire. La 7^e Compagnie du Capitaine Courant quitte le Mont Bavi pour rejoindre son bataillon. Elle doit livrer un violent combat où 12 légionnaires sont tués et 11 blessés. Le 10 au matin, le III/5^e REI réussit à se frayer au corps à corps un passage à travers les rangs ennemis. Réduit à 150 hommes, il traverse le Fleuve Rouge le soir même. La Compagnie de Camp n° 4 quitte le 14 mars Khan Kay pour rejoindre la colonne du Chef de Bataillon Mayer qui partie de Vientiane bat en retraite vers le nord.

Dès le 11 mars, le Général Alessandri réorganise son dispositif. Entre autres unités, son Groupement Ouest Fleuve Rouge dit aussi Groupement de l'Indochine Libre aligne les I/5^e REI (340 hommes), II/5^e REI (300 hommes) et III/5^e REI (150 hommes). La section détachée à Son La rejoint la colonne qui est parvenue dans cette ville le 16 mars.

Auparavant, le 13 mars, les chefs de bataillon prennent la décision de libérer les tirailleurs tonkinois qu'ils ne

peuvent plus nourrir. Seuls quelques spécialistes restent, ainsi que « certains Autochtones réfractaires à l'idée de quitter leurs chefs ». Les licenciés reçoivent un certificat de démobilisation. Jusque là, les Asiatiques ont fait tout leur devoir, certains se faisant remarquer par leur bravoure au combat. Ainsi, lors de l'engagement de Cam Day, le Tirailleur Lê Van Qui « a fait l'admiration des légionnaires avant d'être tué sur son arme automatique ». Lors du même affrontement, le Tirailleur Luu Van Tat connaît le même sort en allant remplacer un tireur à la mitrailleuse mortellement atteint. Le Sergent Pham Van Vinh, sous-officier d'un groupe franc, est grièvement blessé à Tien Kien Phuc le 22 avril 1945. Ce gradé, bien que libéré, rejoint volontairement une unité de guérilla qui, après avoir harcelé l'ennemi durant sept semaines, est anéantie en se défendant jusqu'à la dernière cartouche. Ces trois Indochinois ont été plus tard cités à l'ordre de l'Armée. En 1946, le Chef de Bataillon Laforgue du 5^e REI écrit des tirailleurs du régiment : « Ils ont été très fidèles ». Le Capitaine Chaminadas de la même unité déclare : « Aucune différence entre les légionnaires et les tirailleurs tonkinois, ces derniers étant parfaitement amalgamés. Ils se considèrent comme des légionnaires à part entière et sont traités comme tels. Ce sont d'excellents combattants au même titre que les soldats étrangers ».

Ensuite, lors de ce que l'on nomme la retraite des 10 000 vers le territoire chinois, le 5^e REI écrit une belle page de l'histoire de la Légion. Il fait honneur à sa fière devise « A cœur vaillant rien d'impossible ». Déguenillés, eux, naguère si fiers de leurs impeccables uniformes, sans chaussures, peu ou pas ravitaillés, ne bénéficiant d'aucun appui aérien, les étrangers marchent durant 800 kilomètres. Leur long parcours est ponctué de durs combats ; souvent placés à l'arrière-garde, ils se sacrifient souvent pour permettre à la colonne de continuer. Ainsi, le 20 mars, au kilomètre 141 de la RP 41, la 3^e Compagnie du Capitaine Aspirot renforcée par la section du Lieutenant



Chenel se bat toute la journée. Fanatisés, les Nippons se ruent à l'assaut des positions françaises bombardées par leur artillerie. Les trois autres unités du I/5^e REI luttent à hauteur de Ban Nan Cha pour retarder l'ennemi.

Le lendemain, le II/5^e REI arrive à Son La après une marche de 350 kilomètres accomplie en douze jours avec l'adversaire sur les talons. Ces légionnaires harassés sont engagés dès le 22 mars en tant que « troupes fraîches ». La 6^e Compagnie du Capitaine Komaroff défend ainsi opiniâtement le pont de Ban Lot. Quelques jours plus tard, le Légionnaire Lorette, ancien combattant de la guerre 1914-1918, est mortellement atteint.

Le 1^{er} avril 1945, au col des Méos, le Capitaine Komaroff tombe à la tête de son unité en accomplissant un coup de main sur une position ennemie en cours d'installation. Le Caporal Fanelli est tué en voulant récupérer le corps de son chef. La mort de ce dernier, très aimé dans le régiment, provoque un début de panique. Le Capitaine de Cockborne s'apercevant de ce reflux saute sur son cheval et ramène les légionnaires au combat. Le soir, le corps du Capitaine Komaroff porté par quatre de ses hommes passe devant le bataillon rassemblé qui lui rend les honneurs. L'Adjudant Hardouvalis capturé le 27 mars, sa section qui tenait un piton ayant été submergée par les fantassins japonais, est exécuté le 1^{er} avril. Sur injonction de ses gardiens, il doit creuser un trou légèrement inférieur à sa taille et y entrer. Les Japonais lui fracassent ensuite la tête à coup de sabre. Durant ce temps, les légionnaires capturés sont rassemblés dans les pires conditions au camp de Hoa Binh. Là, ils doivent accomplir des travaux épuisants, peu nourris et sans soins médicaux. Fort heureusement, quelques congénères fidèles réussissent à leur faire passer des vivres et des médicaments (13).

De la fin du mois de mars au début de mai, les hommes du 5^e REI combattent avec acharnement, livrant des combats retardateurs sans renfort ni appui. Continuellement sur la brèche, les légionnaires sont à bout de forces, le ravitaillement n'étant pas assuré, les blessés et malades devant parfois être laissés sur place.

Pourtant, héroïquement, le 5^e REI fait face. Le 11 avril la 10^e Compagnie du Capitaine Damez-Fontaine est déplacée et quatre jours plus tard les autres unités du 3^e Bataillon, soit au total 75 hommes, sont violemment attaquées à Muong Khoua. Ces formations sous les ordres du Commandant



Lenoir doivent ensuite retraiter pour suivies par l'ennemi. Le régiment livre un dernier combat sur la terre indochinoise le 1^{er} mai à Mali Tao. Au cours de celui-ci, le Légionnaire Nocke commet le seul refus d'obéissance de sa carrière ; grièvement blessé et gisant au milieu de la piste, il répond au Capitaine de Cockborne qui lui ordonne de se mettre à l'abri : « Je ne peux pas, Mon Capitaine, j'ai une balle dans le dos ». Ensuite, il rend son dernier souffle près de son chef, atteint lui-même quelques instants plus tard.

Ayant passé la frontière chinoise les 1^{er} et 2 mai 1945, les légionnaires doivent encore longuement marcher pour rejoindre Sze Mao Ting puis Tsao Pa, à une vingtaine de jours de marche. En butte à l'hostilité de la population, ignorés des missions américaines auprès du Général Tchang Kai Chek, les étrangers sont hébergés dans des camps misérables. Ils y sont rejoints peu à peu par des rescapés d'Indochine. Ainsi, le Caporal-Chef Swoboda, blessé et capturé le 16 avril, avait été exécuté de six coups de pistolet ; une Laotienne l'avait sauvé, d'autres villageois le conduisent à Tsao Pa. L'Adjudant Scheiterer et 5 légionnaires partis de Khan Khay le 14 mars arrivent à retrouver le 5^e REI le 14 juillet. Il en est de même, le 3 juillet, de la compagnie Damez-Fontaine isolée depuis le 11 avril.

A l'issue de 54 jours de combat, le 5^e REI déplore 63 tués, 108 blessés et 109 disparus sur 800 hommes ayant franchi la Rivière Noire le 10 mars.

Le 1^{er} juillet 1945, un bataillon de marche du 5^e REI est formé en Chine sous les ordres du Chef de Bataillon Gaucher. Il quitte Tsao Pa le 8 février 1946 et séjourne ensuite dans le Haut Tonkin jusqu'en juillet de la même

année. Ayant pour chef de corps le Commandant d'Infanterie Coloniale Dumaine, la glorieuse formation est dissoute à Saïgon en novembre 1946. Elle renaîtra au Tonkin en novembre 1949.

Dans son ouvrage intitulé « The Foreign Legion », l'historien britannique Donald Porch écrit : « L'Indochine a été la garnison la plus populaire de la Légion Étrangère et en définitive son calvaire ». De nos jours, à la maison mère du Corps à Aubagne, un monument aux morts de la Légion ramené en 1962 de Sidi Bel Abbès est installé sur la Voie Sacrée. A chaque angle de son socle figure un type de combattant des fameuses batailles livrées par la Légion. L'un d'eux est un soldat étranger de la campagne du Tonkin. Hommage mérité rendu aux soldats d'élite qui durant 72 ans se sont illustrés en Indochine.

Colonel Maurice Rives

(1) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 2000.

(2) Immobilisation du corps du puni dans une position insoutenable, ce supplice pouvant durer plusieurs heures selon la gravité de la faute commise.

(3) Ce terme pourtant très usité n'est pas vietnamien, le mot exact serait plutôt « ruou ».

(4) Ventre.

(5) Une pipe d'opium en 1900 coûte deux sous.

(6) En 1900, le Capitaine Clément-Grandcourt note qu'avec leur prêt les légionnaires ne peuvent acheter des timbres pour écrire. En revanche, en 1897,

le Lieutenant de Menditte du 1^{er} BLE déclare : « Je gagne de l'argent comme un marchand de cochons, c'est honteux, 340 francs par mois ».

(7) Le 10 juillet 1914, un document des archives d'Outre Mer indique que trois légionnaires ont rejoint la Chine attirés par une prime de 1 000 francs.

(8) Le supplément colonial attribué aux soldats des Troupes Coloniales est enfin accordé aux légionnaires à partir de 1936.

(9) Terme désignant dans le langage courant la concubine. En vietnamien signifie tante ou jeune fille.

(10) Assassiné par les Japonais à Thakhek au Laos en mars 1945 et inhumé au Mémorial de la Résistance du Mont Valérien.

(11) « Œil vif avisé ».

(12) Jusqu'en 1939, les Indochinois résidant en métropole ont eu la faculté de s'engager à la Légion Étrangère. Ils n'ont été que 10 à le faire. Toutefois, lors de la parution de la circulaire réglementant ces enrôlements, la presse locale s'élève violemment contre une mesure qui permet à des indigènes de jouir des mêmes droits que les Européens. Un Cochinchinois, Nguyen Van Loi dit Kone Nicolas, incorporé en 1915, a combattu au RMLE et au Maroc. De même, un décret du 1^{er} avril 1923 permet aux Eurasiens domiciliés dans la péninsule de s'engager dans les corps étrangers basés au Tonkin. Cette disposition est vigoureusement combattue par les journaux de Hanoï et Saïgon qui voudraient que ces jeunes gens rejoignent un RTT ou le RTA.

(13) Voir Bulletin de l'ANAI du 4^e Trimestre 2004.

Bibliographie

Blond (Georges) – Histoire de la Légion Étrangère.

Bolis (Ernest) – Mémoires d'un sous-officier – Mes campagnes en Afrique et en Asie 1889-1899.

Bôn Mât – Souvenirs d'un légionnaire 1914.

Carpeaux (Louis) – La chasse aux pirates 1913.

Dufour (Pierre) – La Légion.

Grandmaison (de) – En territoire militaire 1898.

Grisot et Coulombon – La Légion Étrangère de 1831 à 1887.

Le Livre d'Or de la Légion Étrangère.

Menditte (de) – La vie militaire dans le Haut Tonkin (1895-1897).

Porch (Douglas) – The Foreign Legion.

Sergent (Pierre) – Les Maréchaux de la Légion – L'étrange Monsieur Frey.

Correspondance du Sergent Schaâl du 1^{er} B LE (1883-1885).

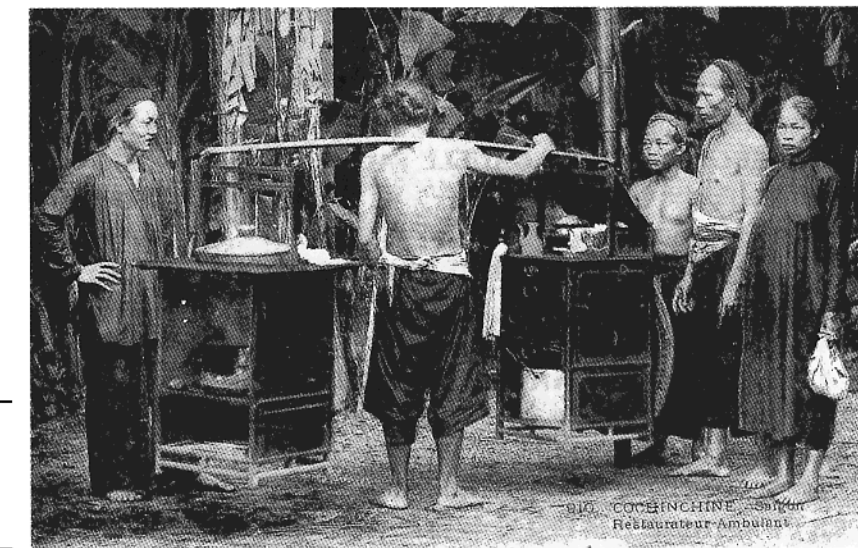
Combes (José) – La longue marche et l'épopée de la colonne Alessandri.

Szecsco (Tibor) – La Légion Étrangère en Indochine 1914-1941.

Viollis (Andrée) – Indochine SOS (1935).

Le poids du riz et de la pomme de terre

« Le kilo de riz est bien plus léger que celui de pomme de terre ! »



Si vous disposez un poids égal des deux denrées alimentaires dans les paniers à chaque bout du cai ganh (1), les mailles de l'un ne pourront contenir la fuite d'une certaine quantité de grains de riz, ce qui, finalement, laissera pencher le balancier vers la vannerie restée hermétique à la fuite des tubercules.

En outre, essayez de semer la découverte de Parmentier à la volée ; vous n'obtiendrez, après beaucoup d'efforts, qu'une répartition désordonnée qui ira encombrer le sol de vos pieds, comme des billes maladroitement lancées, elle finira par ressembler à un vague semis de vilains cailloux. En revanche, le geste ample du semeur projette dans les rayons du soleil une poussière d'or qui, à la nuit venue, accroche au firmament une constellation de fines étoiles

scintillantes et, dès le lendemain, ira joncher le sol et n'aura pas même besoin d'être enfouie pour promettre de beaux épis nourriciers.

Les quelques tubercules qui, par ailleurs, s'échappent des paniers lors des cahots occasionnés par leur transport se dessècheront rapidement sur le bord du chemin avant même que les rongeurs n'aillent les tâter d'une dent prudente avec une moue quelque peu dégoûtée, alors que les grains de riz perlant à travers le bambou tressé serviront aux petits hommes à jalonner le sentier afin de ne pas s'égarer à leur retour au village, tout en distribuant un festin aux oiseaux et autres hôtes sauvages de la forêt.

Jean-Claude Rouvière

(1) Cai ganh : balancier de bambou associé à deux nacelles pour porter à l'épaule autant de paniers.

Séquence drolatique

Amis, qui comme moi aimez les pays de la péninsule indochinoise, vous avez assurément rencontré dans vos pérégrinations civiles ou campagnes militaires des ethnies minoritaires qui peuplent encore malgré les misères qui leur sont faites les coins reculés de Haute et de Moyenne Région Tonkinoise ou de la Cordillère Annamitique.

Accordez-moi qu'il est difficile pour un tây, même pour un phap, d'identifier au Viêt Nam une ethnie parmi les 53 autres si on ne vous y aide pas. Le peu que vous savez sur les minorités les plus connues, leur localisation géographique, la forme de leurs maisons, la couleur de leurs vêtements, leurs habitudes sociales et spirituelles, vous permet de prendre en faute des auteurs renommés qui jonglent dans les écrits avec les noms d'ethnies. Noms qui ne correspondent pas toujours aux aires d'habitat originelles qu'on leur prête, faisant allègrement une belle salade « ethnonymique » voire ethnographique.

Futilité certes que de chercher l'erreur ou arrogance de montrer son savoir, « pinaillage » assurément, mais on ne vous y prendra pas, car vous, le Tây, vous savez identifier et localiser les Thai, les Thai, les Tây et les Tây !

Vous êtes un Tây, abrégé du vietnamien phuông tây, un occidental, un blanc.

Le Thai est un habitant de la Thaïlande, l'ancien Siam.

Le Thai ou le Tây (accent aigu), ce sont les mêmes ; ils se confondent en 9 groupes ethniques locaux parlant une langue commune le Thai-Tây. Arrivés de Chine vers le 2^e siècle de notre ère, les thai blancs d'abord puis les thai noirs ensuite se sont installés en haute région tonkinoise autour de la Rivière Noire de Lai Châu à Hoa Binh, puis certains ont dû essaimer au Laos, victimes de l'ordre nouveau.

Quand aux Tày (accent grave), de langue thai-tây, répartis en quatre groupes ethniques, ils s'étaient installés, en moyenne région tonkinoise,

autour de la Rivière Claire ; on les appelle aussi Thô, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres Thô, des vietmuong ceux-là, installés plus bas, à l'ouest du Nghê An et du Thanh Hoa, cousins des Kinh, ces gens de rizières, des Klouis, que les montagnards n'aiment guère !

Au Laos parmi les quatre familles linguistiques officielles, il y a des Tai.

Quand à différencier les Hmông, les Muông, les Nông, c'est facile si l'on sait que :

les Hmông des hautes terres tonkinoise et laotienne sont les Miao du Yunnan, que les Français ont appelés Mèo, Meo ou Man.

Les Muông sont des cousins des Viêt mais ont une vie sociale comparable aux Thai. Ils sont gens de basse moyenne région tonkinoise.

Les Mnông sont des Môn-Khmer, voisins des Édé (Rhadé) de la Basse Cordillère.

Les Nông sont des Mnông.

Livres en vente au siège

- de Pierre Quatrepoint
- **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 €
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES AFRICAINS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1947-1954** - Prix 29 € (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **INDOCHINE 1954 - LES DERNIERS COMBATS** - Prix 15 € (*)
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
- **IL Y A CINQUANTE ANS DIEN BIEN PHU** - Prix 35 € (*)
- de Erwan Bergot
- **LA BATAILLE DE DONG KHÊ** - Prix 22 € (*)
- de Jacques JOUFFRET
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIÈRES** - Prix 23 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TẬP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Paul Grauwin
- **J'ÉTAIS MÉDECIN A DIÊN-BIÊN-PHU** - Prix 24 € (*)
- de Laurent Dao Trong Tu
- **JE RENTRERAI ET JE ME BAIGNERAI DANS MON ÉTANG** - Prix 25 € (*)
- de Albert Stihlé
- **LE PRÊTRE ET LE COMMISSAIRE POLITIQUE** - Prix 23 € (*)
- de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (*)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 10 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (*) (Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de André Galabru
- **UN SOLDAT AU GRAND CŒUR LE CAPITAINE TOURRET** - Prix 21 € (*)
- de Emile Lebargy et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
- de Amédée Thévenet
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)
- de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 15 € (*)
- de André Mengelle
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (*)
- de Charles-Henry de Pirey
- **VANDENBERGUE. LE COMMANDO DES TIGRES NORS** - Prix 23 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (*)

(*) Port compris

BIBLIOGRAPHIE

Philippe FRANCHINI – Les mensonges de la guerre d'Indochine – Éditions Perrin, 2005.

Voici un ouvrage remarquable. Bien composé, bien rédigé, bien édité, ses 480 pages se lisent avec facilité.

C'est un livre d'histoire, fondé sur une documentation étonnante. L'étude du conflit indochinois est menée depuis 1930, tant à Saïgon ou Hanoï. L'analyse des partis communistes est instructive, les synthèses franco-françaises civilo-militaires sont équilibrées. Les références à la civilisation confucéenne, au tempérament vietnamien, aux attitudes occidentales ne pouvaient être mieux énoncées.

Le titre est accrocheur. Les multiples ruses de Hô Chi Minh face aux Chinois, aux Japonais, aux nationalistes vietnamiens, aux partis politiques français sont bien décelées. Du côté français 1945 et 1946 sont un bon champ d'observation. Ensuite il s'agit plutôt d'impéritie que de mensonge, quitte à qualifier de trahison notre abandon de 1954-1955.

Quelques citations. Page 227 : L'Amiral croit que l'action militaire et l'action politique sont distinctes. Page 236 : Nous sommes ici pour exécuter des ordres ; mais ces ordres, il faut que nous les recevions. Page 250 : Les Vietnamiens éternels bons élèves exécutent le 19 octobre 1946 la leçon apprise de

leurs professeurs nippons le 9 mars 1945. Page 332 : Le PCF ne vit aucun inconvénient à expédier des officiers communistes en Indochine. Page 371 : La rectification agraire au Nord a causé 200 000 exécutions, dont la moitié avant 1955.

ANAPI – Les Soldats Perdus : Prisonniers en Indochine 1945-1954 – Indo-Éditions, 2005.

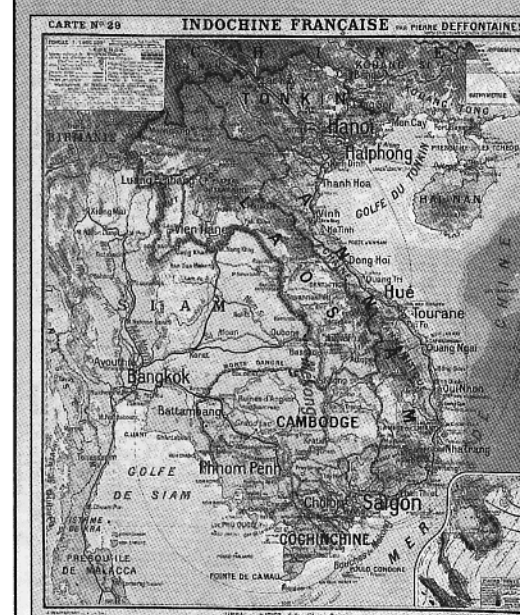
Ce livre rassemble vingt-sept témoignages d'anciens prisonniers, deux prisonniers des Japonais et vingt-cinq prisonniers du Viêt Minh. Il se lit avec intérêt, respect et émotion.

ANAPI – Notre histoire – Atlante Éditions, 2004.

C'est l'histoire de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers, Internés et Déportés d'Indochine.

« Faire connaître les conditions inhumaines de la captivité, la mortalité (60 %), les séquelles physiques pour les survivants. Obtenir un statut reconnaissant sacrifices et séquelles. Rapprocher les survivants (que l'action psychologique viet minh aurait pu séparer). Manifester au Viêt Nam d'aujourd'hui absence de ressentiment et amitié pour le peuple »

Cartes en vente au siège

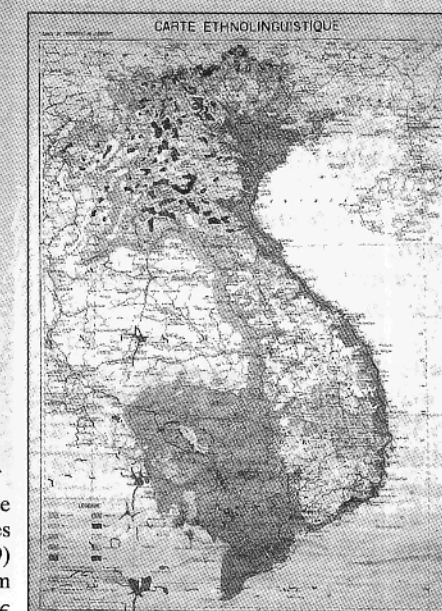


◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 8 €

■ **Plan de Hanoï**
Prix : 5 €

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 20 €



La médaille d'honneur de l'ANAI

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire. En vente au siège. Prix : 45 € port compris.



Foulards ANAI = Prix : 28 € (23 € pour les sections)

Cravates ANAI = Prix : 16 € (13 € pour les sections)

Insignes ANAI = Prix : 6 € (4 € pour les sections)

Médaille ANAI = Prix : 45 €

Une femme avisée avait épousé un sot mari. Elle lui dit un jour : « J'ai tissé du coton, va le vendre à quatre ligatures la pièce, pas une sapèque de moins ». Le mari alla proposer le coton partout mais sans succès.

Enfin, il rencontra un maître d'école qui lui en prit deux pièces, en lui disant : « Je n'ai pas d'argent sur moi. Venez demain me voir et je vous paierai. Je demeure dans le marché où l'on ne vend pas, au lieu où soufflent les longues flûtes discordantes, et où se trouvent les bambous sans nœud ». Le niais passa toute sa journée du lendemain à chercher le marché où l'on ne vendait pas. Il raconta sa déconvenue à sa femme qui devina l'énigme contenue dans les paroles de l'acheteur. Elle lui expliqua que le marché où l'on ne vend rien est une école, que les longues flûtes sont les roseaux agités par le vent, que les bambous sans nœud sont les ciboules, et qu'alors il devait chercher une école dans le voisinage de roseaux et pas loin d'un coin où poussent des ciboules.

Muni de ces renseignements, le mari retrouva son acheteur qui lui demanda qui lui avait indiqué sa demeure. L'autre lui répondit que c'était sa femme, et le maître d'école sourit et dut reconnaître le génie perspicace de cette maîtresse femme. Il faisait ce jour-là un sacrifice aux ancêtres et invita le bonhomme à boire et à manger. Il lui donna à rapporter à sa femme des gâteaux, et aussi une fleur de jasmin plantée dans une bouse de buffle.

La femme comprit le message : le maître d'école la raillait d'avoir, malgré son intelligence, prit un sot mari. Il est dit en effet :

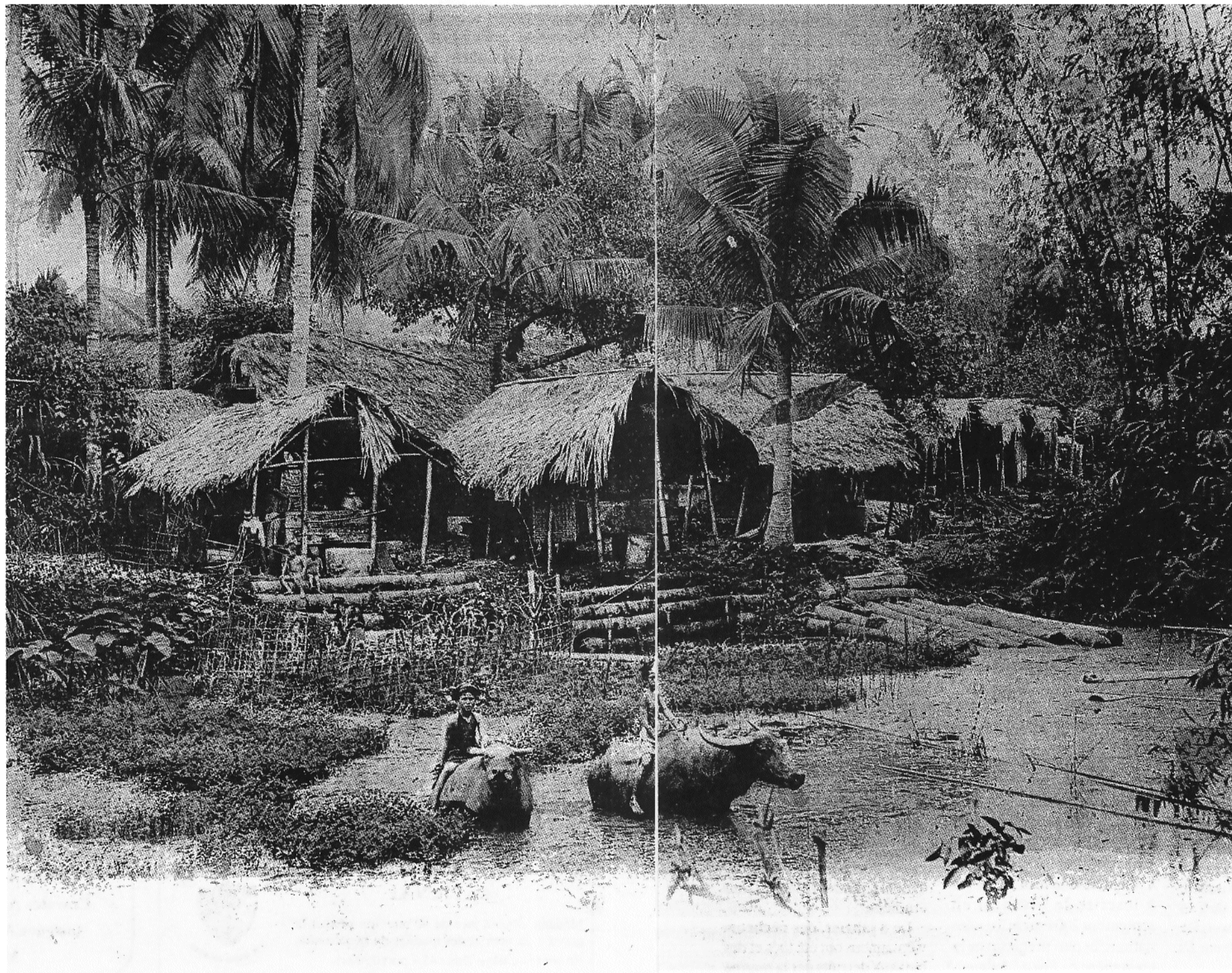
Je plains la femme sage épouse d'un sot mari,

Je plains la fleur de jasmin plantée dans la bouse de buffle.

Cette femme se mit à songer à son sort malheureux, et toute triste, résolut de se jeter à l'eau. Elle alla donc sur le bord du fleuve et s'assit sur la berge en appelant la mort.

Le vieux maître d'école cependant avait réfléchi aux conséquences possibles de son message et pris de remords voulut les prévenir. Il prit une nasse percée et rejoignit la femme à qui il cria : « Allez-vous-en que je prenne du poisson ! ». La femme voyant ce vieillard tout blanc qui prétendait pêcher avec une nasse percée se dit qu'après tout son mari n'était pas plus sot qu'un autre. Son chagrin s'apaisa et elle s'en retourna chez elle, sauvée de la mort par la finesse du vieillard.

Femme sage et sot mari



Gái khôn chồng dại

Có người đàn bà chín chắn lấy một người chồng khờ. Ngày kia, nàng nói với chồng : « Tôi dệt vải xong, mình hãy đem đi bán bốn quan tiền một tấm, không bớt một đồng trình nhé ! ». Anh chồng đi rao trình vải khắp nơi mà không hiệu quả.

Rốt lại, anh gặp một ông thầy giáo, ông mua cho hai tấm vừa nói : « Tôi không có đem tiền theo mình. Vậy ngày mai chú lại viếng tôi, rồi tôi sẽ trả cho chú. Tôi ở chỗ chợ đông không ai bán, chỗ ống sáo dài thổi so le, chỗ cây tre không mất ». Ngày sau người khờ mất suốt ngày đi tìm cái chợ mà không người bán.

Anh ta thuật lại vợ sự thất vọng của anh, vợ anh liền đoán ra ẩn ngữ của người mua. Nàng giải nghĩa cho anh rằng chợ mà người ta không có bán chỉ cả là một cái trường học, còn ống sáo dài thổi không ăn nhịp là những cây sậy bị gió đùa giao động tự phát âm, tre không mất là những cọng hành, thế thì anh ta nên tìm một cái trường học gần một vùng sậy, trước cửa có một khóm hành.

Tiếp được các điều chỉ dẫn ấy, người chồng gặp lại ông mua hàng, ông nảy hỏi ai chỉ cho anh biết nhà của mình. Anh kia trả lời chính vợ anh, thì ông giáo cười chum chím và nhận ra thiên tài sáng suốt của người đàn bà tuyệt vời ấy.

Ngày hôm ấy, ông cúng giỗ ông bà, bèn mời chàng ngây ngô ăn uống. Ông đưa bánh ngọt cho anh ta đem về cho vợ, và kèm theo một đóa hoa lài cắm trên bãi cứt trâu. Người đàn bà hiểu ý truyền đạt : ông giáo chế biếm mình mặc dầu khôn ngoan đã lấy một người chồng ngu ngốc, vì chưng :

*Tiệc con gái khôn lấy thằng chồng dại,
Tiệc đóa hoa lài cắm bãi cứt trâu.*

Người đàn bà ấy liền nghĩ đến số phận khốn nàn của mình, buồn thắm, bèn quyết định gieo mình xuống nước. Thế thì nàng đi ra tới mé sông, ngồi trên bờ vừa gọi tử thần.

Lão giáo tuy nhiên ngấm nghĩ đến hậu quả ý truyền đạt của mình có thể gây ra, ông hối hận muốn tìm cách phòng ngừa, bèn lấy một cái lờ thủng lỗ rồi theo chân người đàn bà và kêu lên : « Đi dậy đi, để cho lão bắt cá ! »

Người đàn bà thấy ông già đầu bạc phơ mà có ý định đánh cá với một cái lờ thủng lỗ, nàng tự nói dù sao chồng mình cũng không đến đối ngu hơn mọi người khác. Nỗi buồn của nàng nguôi đi, nàng bèn trở về nhà, thoát chết là nhờ mưu mẹo khôn ngoan của lão già thận trọng và vô cùng sáng suốt.



NOUVELLES D'INDOCHINE



CAMBODGE

Un conseil national supérieur chargé des questions frontalières a été constitué le 27 avril. Présidé par le Roi-Père Norodom Sihanouk, il comprend des représentants du gouvernement, des assemblées et des trois grands partis politiques. Il a mission d'examiner le tracé actuel des frontières et d'évaluer les empiètements des populations vietnamiennes, laotiennes et thaïlandaises. Sa référence sera la cartographie établie par les Américains entre 1963 et 1969. Il consultera une association de réfugiés établie en France, le comité des frontières du Cambodge, présidé par Sean Pengsé.

Retenu à Pékin par une chimiothérapie, le Roi-Père y a convoqué la première réunion le 11 mai. Celle-ci a mis en lumière des difficultés techniques quant au choix des cartes, et politiques car le gouvernement de Hun Sen a signé des accords avec les États voisins depuis 1979. Norodom Sihanouk demande au petit peuple de le renseigner et au gouvernement de l'autoriser à inspecter les frontières. Spontanément des étudiants ont commencé des reconnaissances de terrain.

Nong Duc Manh, secrétaire général du parti communiste vietnamien, a effectué une visite officielle à Phnom Penh du 28 au 30 mars. A l'ordre du jour le bornage des frontières et les relations économiques.

Le Japon a promis le 11 mai d'augmenter son assistance au Cambodge pour la construction de ponts sur le Mékong. En remerciement, le Cambodge l'a assuré de soutenir sa candidature au conseil permanent de sécurité des Nations Unies.

Le 29 avril la société ASK a signé avec Électricité du Cambodge un contrat d'investissement pour connecter le réseau électrique de Thaïlande à ceux des provinces de Bantéay Meanchey, Siem Reap et Battambang.

La Thaïlande encourage ses industries de confection textile à se délocaliser au Cambodge et au Laos pour profiter des avantages douaniers accordés par les États Unis à ces pays.

Du fait de la sécheresse de 2004 et de l'incurie le Cambodge va manquer de riz. Le Programme Alimentaire Mondial a commencé à lui en distribuer. Hun Sen lance une politique d'irrigation des rizières.

La déforestation illégale continue grâce à la corruption de l'administration. Pour camoufler leur butin dans l'immédiat les trafiquants plongent les grumes dans le Mékong.

Une jeune femme de vingt ans est morte de la grippe aviaire le 20 avril. C'est la quatrième victime de la province de Kampot.

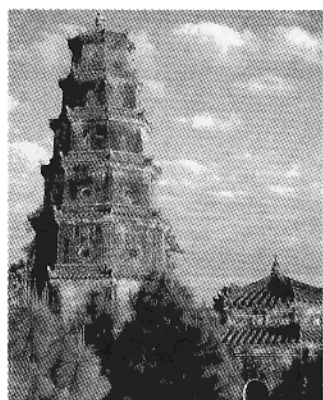
Le Cambodge a présenté un pavillon à l'exposition universelle d'Aïchi au Japon.

Le vice-amiral Xavier Rolin, commandant les forces françaises dans l'océan indien, en visite au Cambodge du 9 au 14 mai, a organisé un exercice militaire entre marins français et cambodgiens.

L'armée khmère propose de placer un millier d'hommes à la disposition de l'ONU. Dans un premier temps quinze officiers vont partir au Soudan comme observateurs.

Au 1er mai 2005 voici la situation des Montagnards du Centre Vietnam réfugiés au Cambodge en 2004. Ont obtenu le statut de réfugié : 514. Sont partis aux États-Unis : 83, en Finlande : 27, au Canada : 8. Refusent de partir : 250. N'ont pas obtenu le statut : 114.

Un accord signé le 25 janvier par le HCR, le Cambodge et le Vietnam stipule que les réfugiés statutaires qui refusent de s'exiler hors du Cambodge seront renvoyés de force au Vietnam, ainsi que ceux qui n'ont pas obtenu le statut. Mais le Vietnam refuse au HCR de Phnom Penh de surveiller leur réinstallation ; c'est celui de Hanoï qui s'en chargera.



VIETNAM

Les persécutions renouvelées contre l'Église Bouddhiste Unifiée, contre les Hoa Hao, contre les protestants mennonites et évangéliques, notamment hmongs et rhadés, avaient amené les États Unis à inscrire le Vietnam en septembre 2004 sur la liste des nations les plus préoccupantes en matière de liberté religieuse.

Ils s'interrogeaient même sur les sanctions à prendre. Et voici qu'ils ont conclu le 11 mai 2005 un accord sur la liberté religieuse !

Le gouvernement vietnamien, il est vrai, vient d'interdire à ses comités populaires d'obliger la population à abjurer sa foi (directive du 9 février 2005).

Mais l'ordonnance du 16 juin 2004 sur la croyance et la religion interdit encore l'exercice de la religion dans les domiciles privés, limite l'action sociale des Églises au cadre de la paroisse et leur action pédagogique à l'école maternelle.

Le 3 mars, la Secrétaire d'État française aux droits des victimes, Nicole Guedj, a remis au Ministre de la Justice vietnamien une liste de vingt-deux prisonniers politiques dont elle réclame la libération.

Le 18 mars, un décret du Premier Ministre Phan van Khai a interdit tout rassemblement non autorisé.

Un autre place sous surveillance les mariages avec des étrangers « de manière à défendre les intérêts des femmes vietnamiennes ». Il s'agit de sanctionner le commerce des jeunes filles, notamment avec la Chine et Taïwan qui manquent de filles depuis la politique de l'enfant unique.

Par ailleurs, au Vietnam, la limitation à deux enfants par famille a été confirmée (décret de septembre 2004) et des sanctions graves annoncées aux contrevenants (discours du 26 mai 2005).

Les ministres de l'économie de l'ASEAN sont réunis à Hanoï pour préparer une vaste zone de libre-échange en supprimant les taxes douanières d'ici 2025. Les relations avec la Chine et l'Europe sont étudiées.

Le 8 janvier, des pêcheurs vietnamiens ont été tués et des bateaux détruits par la marine

chinoise au large du Thanh Hoa.

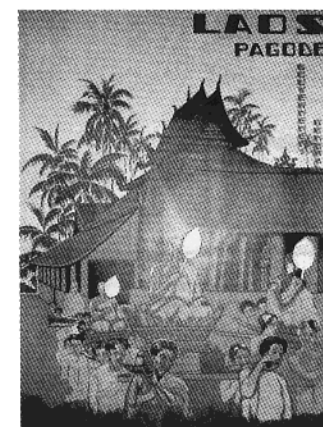
Grâce aux investissements américains qui le soutiennent, le cours mondial du café se maintient à un niveau élevé malgré la surproduction de robusta dont le Vietnam est responsable. Mais la demande d'arabica est forte. En 2004 les exportations du Vietnam ont augmenté en volume de 29 % pour le café, de 60 % pour le thé.

Dans la province de Lam Dong (Dalat) la sécheresse de l'hiver a détruit 3 000 hectares de culture, dont la moitié de riz. Les réservoirs de Dalat ont baissé de moitié, plusieurs lacs sont presque asséchés.

Vietnam Mobile Télécommunications Service, filiale des Postes et Télécommunications de l'État, va être privatisé.

Le premier réseau de téléphonie mobile de troisième génération a été concédé au groupe Luxembourg's Hutchinson Telecom.

Ambassadeur Phan Van Phi



LAOS

En novembre 2004, la Sous-Secrétaire d'État adjointe américaine aux droits de l'homme a fait une visite officielle à Vientiane pour inciter le gouvernement laotien à cesser les persécutions religieuses (contre les chrétiens) et raciales (contre les Hmongs et les Khmus). D'autres sous-secrétaires d'État l'accompagnaient : pour la justice et les prisons, pour les narcotiques, pour l'environnement, pour l'économie.

On annonce la venue en juillet de la Secrétaire d'État Condoleeza Rice.

Un procureur américain a été affecté à l'ambassade à Vientiane pour travailler avec des magistrats laotiens à l'établissement de nouveaux textes juridiques, notamment sur le blanchiment d'argent. Un groupe de juges laotiens est parti en voyage d'études aux États-Unis.

Trente diplomates et administrateurs laotiens ont participé à un colloque d'un mois sur les modes de gouvernement, l'état de droit, la promotion des femmes, le développement de la société civile.

La contre-offensive communiste (annoncée par le Bulletin de l'ANAI du 1er trimestre) se développe. De pseudo-ralliés cherchent à infiltrer le Conseil d'Union Lao pour la paix. Leur but est d'influencer le gouvernement américain (et la famille royale lao en exil), en vue d'une collaboration avec le régime

en place moyennant quelques concessions mineures.

Le plan de financement du barrage Nam Theun semble bouclé. A l'apport français s'ajoutent des engagements de la Banque Mondiale, de la Banque Asiatique de Développement, de la Banque Européenne d'Investissement.

L'exploitation irrationnelle des forêts continue. Des milliers de bûcherons vietnamiens y sont employés.

Le 12 mars, à Ban Pong Vang (province de Sayaburi), la première église catholique (11 m. x 8 m.) construite depuis 1975 a été consacrée au culte par Mgr Salvatore Pennacchio, nonce apostolique à Bangkok, et Mgr Tito Banchong Thopahong, vicaire apostolique de Luang Prabang. Ce dernier est l'unique prêtre de son diocèse, dans lequel le gouvernement lui interdit de résider.

Personne n'a plus entendu parler des huit cents Hmongs (vieillards, femmes, enfants) capturés le 4 mars 2004 par les forces lao-viet. Mais la famine est telle dans les montagnes de Xaysomboun que les guerriers semblent avoir décidé d'évacuer leurs familles ; le 4 juin cent-soixante-dix loques humaines ont atteint la route n° 7 et l'armée les a emmenées vers une destination inconnue. Trois mille seraient en marche pour les suivre.

Quatre Américains, dont deux d'origine hmong, les attendaient sur la route. Ils ont été arrêtés ; trois expulsés, un emprisonné.

L'avenir dira si ce début de reddition est la conséquence d'éventuels accords secrets entre le gouvernement américain et laotien, voire la crainte d'une intervention de l'ONU qui a reçu le 13 mai une délégation du Conseil d'Union Lao pour la paix.

Tiao Phouangsavath

Extrait du rapport annuel (2004) du Département d'État des États Unis d'Amérique

Le Laos reste un État autoritaire dominé par le Parti Révolutionnaire du Peuple Lao (PRPL) qui ne tolère aucune opposition et ne permet pas au peuple de s'exprimer librement. Par l'intermédiaire de ses organes de masse comme l'Union des Femmes Lao, l'Union de la Jeunesse et le Front National pour la Construction, le Parti-Etat (Phak-Lat) s'introduit insidieusement dans la vie quotidienne des citoyens et s'assure ainsi le contrôle total du pays. Il monopolise la prise de décisions concernant les affaires politiques, économiques et sociales de la nation. Presque sans exception les responsables du régime sont membres du Parti.

Le gouvernement communiste du Laos ne respecte pas les droits fondamentaux de l'homme et continue de commettre de graves abus dans ce domaine. La police n'hésite pas à enfermer et surveiller des gens à sa guise. Les prisonniers sont fréquemment soumis à la torture et aux mauvais traitements.

Le PRPL et le gouvernement privent leurs citoyens de tous droits élémentaires tels que la liberté d'expression ou de paroles. Ils surveillent de près les journaux et les programmes de télévision, interdisent toute expression d'opinion contraire à la ligne politique du régime et menacent de mettre en prison quiconque ose défier leur autorité.

Quoique le Président Bush ait signé la loi sur l'établissement des relations commerciales (NTR) entre les deux pays, l'Amérique reste extrêmement troublée par le refus du gouvernement de Vientiane de respecter les droits fondamentaux de ses citoyens.

SÉTIF, GUELMA, 1945

L'ANAI n'a pas vocation à commémorer l'Algérie française. Toutefois nombre de ses membres ont combattu en Afrique du Nord. C'est pourquoi nous protestons contre la désinformation qui se développe cette année, avec la bénédiction du gouvernement français, concernant les événements de Sétif et de Guelma en 1945.

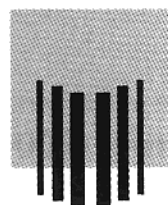
Le 27 février 2005, Hubert Colin de Verdière, ambassadeur de France en Algérie, a déposé une gerbe au mémorial des victimes de l'armée française à Sétif le 8 mai 1945. Il a déploré cette « tragédie inexcusable ». Le 7 mai 2005, Michel Barnier, ministre des Affaires Étrangères, dans un article publié par le journal El Watan, faisait appel aux historiens futurs pour surmonter ces « pages douloureuses ».

Ce pendant que le président Bouteflika accuse la France « d'extermination et de génocide... durant son règne funeste ».

Nous soutenons fermement l'Union Nationale des Combattants, la Confédération Nationale des Anciens de la Défense, le Cercle pour la défense des Combattants d'AFN et l'Association Soutien à l'Armée Française dans leur action auprès du gouvernement et de l'opinion publique. Il ne faut pas qu'une repentance unilatérale, à la mode certes, soit le préambule exigé d'un traité d'amitié en préparation.

Général Guy Simon

Pierre au Palais Royal



David et Nadia FRÉMONDIÈRE
Adhérents de l'ANAI
RESTAURANT - BAR À VINS
En face de l'ANAI

10, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. 01 42 96 09 17 - Fax 01 42 96 26 40
Métro Palais Royal - Musée du Louvre

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

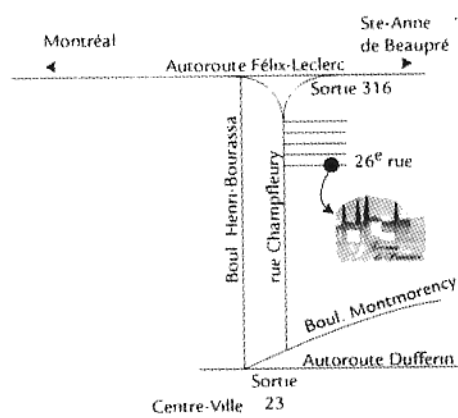
Le taux de la cotisation 2005 est de 23 €.

Mme Christiane Bonnaud-Cornille

*ancienne directrice régionale
des anciens combattants
de Provence-Côte d'Azur (1985-2004)*

*a fondé une maison d'hôtes au Canada
et y accueillera avec joie
les anciens d'Indochine.*

Votre gîte à Québec



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
<http://phetburi.free.fr>



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*

(Fermé le dimanche)

AVIS DE RECHERCHE

Madame Adrienne LAFUMAS, 44 avenue Uchamp, 33450 Izon, recherche toute personne ayant connu son père, le Capitaine BOUGUEREAU, de l'Armée de l'Air, mort à Diên Biên Phu le 29 mars 1954.

Monsieur Michel CAMUS, 16 rue du Docteur Ernest-Labbé, 51390 Gueux, recherche toute personne ayant connu son père, le Soldat François CAMUS, du RICM, grièvement blessé à That Khé sur la RC 4 le 18 juin 1949 et décédé en mer sur le Pasteur le 14 septembre 1949.

Monsieur Henri WOERTHER, 13 chemin de Gratelauze, 09100 Pamiers, recherche toute personne ayant connu son père, le Sergent-Chef Philippe WOERTHER, du 10^e RMIC, débarqué à Tourane le 24 avril 1937, affecté au Tonkin jusqu'au 9 mars 1945, replié sur le Laos et tué à Nam Vat (province de Xieng Khouang) le 16 juin 1945.

Madame Catherine ZUNINO, 19 rue des Lucioles, 06240 Beausoleil, recherche toute personne ayant connu son grand-père, Lucien GUYOT ou GUILLOT, né en 1911, de la 2^e DB, qui a connu sa grand-mère à la libération de Strasbourg puis est parti en Indochine avec le Général Leclerc et n'est pas revenu.

Madame Catherine de GUILLI, 20 rue Léon et Cécile Mathy, 39270 Montmorot, recherche toute personne ayant connu son père, l'Adjudant-Chef des Transmissions Henri de Guili.

Le Président Henri HEIP, 5 rue Notre-Dame-de-Beauraing, 57580 Thimonville, recherche toute personne ayant connu l'Adjudant-Chef Kaufmann, de la 53^e compagnie de sapeurs routiers, mort en Indochine en juillet 1952.

Monsieur Frédéric de SEIGNEUR, 190 rue Amiral-Muselier, 83130 La Garde, recherche toute personne ayant connu les Caporaux-Chefs Louis PAVESE et Marcel CANESTRIER, de la 5^e Compagnie du Régiment de Corée pendant l'opération Atlante (1953-1954).

Monsieur Maxime FOUQUÉ, boîte 25, 20 rue du Poutou, 94550 Chevilly-Larue, recherche les camarades qui, embarqués le 4 avril 1946 à Xom Moy (Cochinchine), ont été survolés très bas par deux avions de chasse Spitfire, puis par un seul immatriculé TD 954 Z.

Monsieur André CHAUVET, 9 rue de la Pfarmatt, 67140 Saint-Pierre, recherche d'anciens agents des Chemins de Fer de l'Indochine entre 1948 et 1955 (Saïgon-Nhatrang, Tour Cham-Dalat, Tourane-Hué-Dong Ha).

M. Christian SAGOT, 7 rue de la Poutaque, 24190 Neuvic-sur-l'Isle, recherche des marins du Cuirassé Richelieu.

En vue de compléter l'historique du 22^e RIC, le Colonel Philippe BLANCHET, 12 avenue Minerve, 91170 Viry-Châtillon, recherche tout renseignement sur la compagnie de discipline qui était rattachée au Régiment dans la région de Tân Uyên.

Soins gratuits

La réparation due par l'État aux militaires et anciens militaires blessés ou malades du fait du service prend deux formes : la pension d'invalidité et les soins gratuits.

Lorsque les soins sont gratuits pour le patient, c'est que médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, hôpitaux, centres de cure thermale, etc. sont remboursés par le gouvernement sur production d'une feuille du carnet de soins gratuits de l'intéressé.

En 2003 aucun remboursement n'a été effectué, le ministre des finances ayant gelé puis annulé les crédits correspondants.

En 2004 les remboursements n'ont repris qu'en novembre, le ministre des finances ayant encore gelé les crédits jusqu'à cette date.

En 2005 la nouvelle présentation du budget devrait permettre au ministre

des anciens combattants de transférer des crédits d'un chapitre sur l'autre.

On comprend que, depuis 2003, les praticiens désireux de rentrer dans leurs fonds aient incité leurs clients à faire usage de leurs cartes de sécurité sociale et de mutuelle, quel que soit le préjudice subi par les adhérents de certaines mutuelles.

Aujourd'hui l'incitation initiale est devenue une obligation, dont le caractère illégal échappe à tous.

L'attention est attirée sur le danger d'une telle procédure. D'une part les

crédits budgétaires votés pour les soins gratuits risquent d'être diminués d'un an sur l'autre si l'expérience prouve qu'ils ne sont pas dépensés.

D'autre part un jour peut venir où certains pensionnés seront réputés guéris si leur carnet de soins gratuits est resté inutilisé. Le rapport de la Cour des Comptes de juin 2000 n'écarte pas un tel réexamen.

Une étude va être lancée pour donner à la carte Vitale la capacité de télécommander la prise en charge des soins gratuits. Au moment où le ministère de la santé étudie une nouvelle conception de la carte Vitale, ce serait la solution d'avenir... pour 2007.

De M. TIAO PHOUANGSAVATH, 23 rue Charles Fourier, 75013 PARIS

J'ai montré à mes amis lao la couverture du dernier Bulletin de l'ANAI et tous ont exprimé leur admiration de voir l'art du Laos mis à l'honneur. La porte de Vat Visoun date de plusieurs siècles alors que le petit stupa en or provient probablement du grand stupa en forme de pastèque (That Mak Mo) érigé au 16^e siècle par le Roi Visounnarath. Son règne fut très paisible pendant lequel le Royaume de Louangprabang devint le centre d'enseignement du Bouddhisme en Asie. A la mort de Visounnarath, son fils Phothisane monta sur le trône sous le nom de Phothisarath.

En se rappelant le passé glorieux de leur pays natal, tous les Français d'origine laotienne regrettent profondément l'indifférence affichée par la France à l'heure actuelle devant l'occupation étrangère depuis 1975 de l'ancien Royaume du Million d'éléphants et du Parasol blanc en violation délibérée des Accords de Genève de 1962 sur la neutralité du Laos et du Traité de Paris de 1973 sur la cessation des hostilités au Vietnam.

De M. François de CHASSEY, 202 rue Lecourbe, 75015 PARIS

Je vous transmets les nouvelles des Dominicaines du Sacré Cœur à Biên Hoa.

Nous avons déjà commencé le cours de français de trois séances à la semaine. Pourtant il y a un petit changement désirable (?) : au lieu de vingt postulantes pour un cours, comme je vous ai proposé, il y en a trente-quatre ! Parce que tout le monde s'est inscrit au cours, nous ne pouvons refuser personne ! Toute la maisonnée en est contente et enthousiaste. Si vous êtes là, vous partagerez aussi notre joie.

Le professeur s'appelle M. Dao Duc Dung, 34 ans, licence es langue étrangère, il enseigne à une université privée Lac Hong, et aussi à une école primaire, programme classes bilingues, sous la direction de la France, je crois.

Nous lui payons 1,2 millions de dongs par mois pour un cours de trente-quatre débutantes. Comme je vous ai dit, nous sommes prêtes à collaborer avec vous pour que la belle langue française se propage largement.

De M. Pierre MONTAGNON, 15 Côte de Cornaudrie, 31240 L'UNION

La légende de l'homme-tigre rapportée par Jean-Claude Rouvière m'en rappelle une autre que j'ai relatée dans mon dernier ouvrage paru en avril 2004 (France-Indochine - Un siècle de vie commune 1858-1954 - éditions Pygmalion).

L'allégorie rejoint le merveilleux. Un roi, une reine, et leurs ministres s'étaient rendus chez un astrologue pour y suivre des cours de magie. Sur le chemin du retour, manquant de nourriture, ils eurent, pour chasser, l'idée de se transformer en fauve grâce aux formules magiques qu'ils avaient apprises.

Les quatre ministres demandèrent à être les quatre pieds du fauve. La reine deviendrait la taille, le roi la tête et l'astrologue la queue. Voilà pourquoi le tigre est le plus puissant des animaux : « Il perçoit la proie qu'il recherche au moyen de sa queue qui fut l'astrologue. Son corps est souple et flexible parce qu'il fut formé de la reine qui était femme. Sa tête majestueuse, au regard terrifiant, c'est le roi en personne, qui posséda plus de puissance que nul homme. Enfin, ses quatre pieds sont forts et solides et munis de griffes acérées, car ce furent les quatre ministres piliers du trône.

Note de la Rédaction - L'encart paru dans le Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre pour annoncer le décès du Colonel LEROY et résumer sa carrière au service de l'Indochine française amène :

- M. François Sterkers, 44 boulevard Alexandre III, 06400 Cannes, à rappeler le propre livre du Colonel Leroy : « Fils de la Rizière », aux éditions Robert Laffont en 1977.

- M. Gérard Épain, 45 rue de la Renaitrie, 86100 Châtelleraut, à signaler le chapitre qu'il lui consacre dans son livre : « Une fabuleuse épopée, l'Indochine française », aux éditions de la Société des Écrivains en 2005.

SECTION DE L'AUBE
Président : Commandant Guy LETROUIT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

24 avril : Troyes, une importante délégation a assisté aux cérémonies du Souvenir de la Déportation.

30 avril : Eaux Puisseaux, à l'invitation du Colonel Coët, Président de l'Amicale des anciens Légionnaires, le Président de Section a assisté aux cérémonies de Camerone.

7 mai : Troyes, la Section a rendu hommage aux combattants tombés au champ d'honneur et aux prisonniers disparus pendant et après la chute du camp retranché de Dien Bien Phu.

7 juin : Sainte-Savine, nous avons conduit à sa dernière demeure M. Vuong van Duong, chevalier de la Légion d'Honneur, trois fois cité, ancien sous-préfet de Hoang Su Phi (Tonkin), âgé de 93 ans.

L'assemblée générale de la Section se tiendra à Troyes le samedi 8 octobre.

SECTION DU BÉARN
Président :
M. Paul BURGAU
5, rue Guynemer
64230 LESCAR

Nous avons accompagné à leur dernière demeure deux de nos amis : MM. Pierre Camy-Peyret le 12 avril et Marcel Gazard, le 29 avril. Nous étions nombreux à assister à ces obsèques. Nous avons accueilli le 8^e adhérent depuis le 1^{er} janvier.

Le Colonel Raymond Bègue a été promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Le 9 avril, le Président et le Vice-Président assistaient à Urrugne à l'assemblée générale de l'UDAC et au vernissage de l'exposition « Indo-

chine » réalisée par l'ONAC et qui circule dans le département depuis novembre 2004. Mme Michèle Alliot-Marie Ministre de la Défense inaugurait cette exposition.

Le 10 avril, nous étions présents sous la neige avec notre drapeau à l'inauguration d'un mémorial édifié au pont d'Esquit par les associations des anciens combattants de la vallée d'Aspe et dédié à la mémoire de huit combattants morts pour la France : trois en Indochine et cinq en Algérie dont trois qui avaient combattu en Indochine.

Nous avons fait un don en 2004 pour la réalisation de ce mémorial. Les écoliers d'Osse en Aspe ont déposé des fleurs et chanté la Marseillaise.

Le 12 mai, le Président et le Porte-drapeau étaient invités à la quinzième commémoration du retour en Béarn des cendres de l'Adjudant-Chef Roger Vandenberghe. Après la messe du souvenir et la cérémonie au monument de Castillon d'Arthez, un déjeuner réunissait les participants.

SECTION DU CAMBRÉSIS
Président : Colonel Jacques DEKLERC
59, boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

Le 6 mars à 10h30, à l'ancienne Mairie de Beauvois en Cambrésis et sous la présidence de M. Gérard Devaux Maire de cette commune, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la section. Malgré une météo défavorable de nombreux adhérents étaient présents.

Après un hommage rendu à deux membres disparus en 2004, le Colonel Jacques Deklerc rappelait brièvement l'évolution économique et politique du Vietnam depuis notre départ en 1956.

Les rapports moral et financier présentés respectivement

par le secrétaire et le trésorier étaient adoptés à l'unanimité. Le bureau a été reconduit : Président : Colonel Jacques Deklerc ; Trésorier : Serge Merlier ; Secrétaire : Gérard Thauvin.

Avant la clôture de cette assemblée générale, M. le Maire rappelait le devoir de mémoire surtout vers la jeunesse.

A 12h, tous les participants et leurs amis se rendaient à la stèle des combattants d'Indochine, qui porte le nom de trois enfants du pays morts pour la France en Indochine, pour le dépôt de gerbes, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité et du traditionnel repas de cohésion.

La prochaine assemblée générale se tiendra à Landre-cies le 19 mars 2006.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président :
M. Jean-Philippe HUC
de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES

12 février : Galettes des Rois à la maison des associations de Royan, organisée par Michel Coulaud, Maurice Prévoist et Jean-Claude Jalladeau, puis au château de Pons, organisée par Joussemet, Dassonville et Mmes, en présence de M. Laurent Maire et Conseiller général.

17 février : Notre Têt traditionnel au « Dragon d'Or » de St-Jean d'Angely, organisé par notre Délégué André Chabirond, salle comble !

15 mars : Commémoration du 9 mars 1945 avec dépôt de gerbe à St-Georges de Didonne, en présence de M. le Maire. Remise de la Légion d'Honneur à notre Trésorier Jacques Frugère par Jean Jauneau. Très belle messe célébrée par l'Abbé Pierre Lerétif qui eut les paroles de circonstance. Puis assemblée générale : rapport moral du

Président, qui fait le point sur la magnifique renaissance du monastère cistercien Notre Dame de Chau Son (près de Ninh Binh) « fermé depuis 1955 » qui scolarise actuellement 23 séminaristes, 400 enfants des villages environnants et a commencé le 4 novembre dernier une année sainte, en présence du Cardinal de Hanoï, de trois évêques et de quarante concélébrants !

Après le rapport financier de Jacques Frugère, adopté à l'unanimité, le tiers sortant fut réélu sous la direction du Général Royal. Le Député Jean-Claude Beaulieu eut un discours élogieux pour les activités de la section et renouvela son soutien à toutes nos interventions en Indochine.

Toute l'assistance a apprécié ses souvenirs de chirurgien sur les différents TOE et son rôle à la commission de la Défense de l'Assemblée Nationale.

20 mars : Le Président est invité par le Comité de l'ANAI et le Souvenir Français de Château-Gontier (Mayenne) pour évoquer le 9 mars 1945, le Président Hamon, d'Ille et Vilaine, brochant une biographie exceptionnellement complète du Général Lemonnier, inhumé dans sa ville natale, ses restes ayant été ramenés en France par le Général de Lattre en 1951.

Nos joies : Jean Rousseau, de St-Jean d'Angely, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 8 mai par le Colonel Joly commandant l'École de Saintes de l'Armée de l'Air.

Nos peines : M. Gilles Mignonneau à l'église d'Aytré, Mme le Chirurgien-Capitaine Jacqueline Ollivier-Cristiani chevalier de la Légion d'Honneur, à l'église de St-Georges de Didonne le 18 mars, et M. Robert Malveau à l'église de Saujon ; la famille a apprécié son évocation par le Président.

BULLETIN
PROVISoire
D'ADHESION

2005

NOM Prénom

Adresse

..... Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros, (cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

**SECTION
DE LA CORRÈZE**
Président :
M. Jean JUGE
La Faucherie
19210 LUBERSAC

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Tibor Pataki le 11 avril à l'âge de 82 ans, à la suite d'une longue maladie. Le Président et le Porte-drapeau ont assisté aux obsèques à Brive. Le 2 mai, le Porte-drapeau a assisté aux obsèques de notre ami Robert Duchatelet, 78 ans, à Brive. Ce dernier avait quitté la section il y a trois ans pour cause de maladie. Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos camarades Robert Bourgognat et André Dorotyn. Le 11 août, à 11h15, dépôt de gerbe au monument aux morts de Lubersac.

**SECTION
DES DEUX-SÈVRES**
Président : Colonel
Daniel BAUDIN
10, rue Louis-Pergaud
79000 NIORT

Les repas-baguettes des retrouvailles rassemblent toujours de quinze à vingt-cinq amis les premiers mercredis de chaque mois au restaurant « Le Saïgon » à Niort. Le soixantième anniversaire de la résistance à l'attaque japonaise du 9 mars 1945 a été célébré dans le recueillement devant le monument aux morts du Donjon à Niort. Envoi des couleurs par Camille Parsonneau, allocution historique du Bâtonnier Bernard Charbonneau, dépôt de plusieurs gerbes. Présence de personnalités : M. Verdier, Directeur départemental de l'ONAC, Mme Rizzi, Conseillère générale, M. Baudin, Maire de Niort, le Général Clarke de Dromantin, Président de la SEMLH, le Général Godard, Commandant l'ENSOA. Ensuite réception à l'Hôtel de Ville. Le 16 février, à la caserne Largeau de Niort, hommage aux morts de la Gendarmerie en présence du Préfet.

Notre assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Niort le 17 avril. Après la réunion, défilé jusqu'au monument aux morts et cérémonie d'hommage à tous les morts d'Indochine. Puis vin d'honneur offert par la Municipalité, banquet à l'hostellerie de Ribray et tombola. Nous accueillons un nouvel adhérent, le Colonel Désiré Cottebrune, de St-Martin de Bernegone. Il a sur les contrôles de la section le n° 493. Nous avons déploré le décès de Paul Bousset de Marans le 16 décembre 2004, René Ayraut d'Aiffres le 12 janvier, Henri Jacques de Brioux sur Boutonne le 10 février.

**SECTION
DE LA DOROGNE**
Président :
Colonel René ROUGIER
8, rue Paul-Louis-
Courier
24000 PÉRIGUEUX

La section a la tristesse de faire part du décès, le 22 juin, du Général Pierre Mary, grand officier de la Légion d'Honneur.

**SECTION
DES FLANDRES**
Président :
M. Louis CARON
16, avenue du
Président-Hoover
59800 LILLE

Le 20 mars, s'est tenue notre assemblée générale à la citadelle de Lille. Après un office religieux célébré dans la chapelle de la citadelle par le Père Senna, aumônier régional des armées, un dépôt de gerbes eut lieu au monument aux morts avec la participation d'un piquet d'honneur du 43^e RI et en présence de nombreux drapeaux d'associations patriotiques. C'est ensuite dans la salle de cinéma du régiment, mise gracieusement à notre disposition, que furent accueillis les participants. Après un mot de bienvenue du Colonel Baulain, chef de corps, la séance est ouverte par le Président Caron qui fait observer une minute de silen-

ce à la mémoire de Jacques Vanacker, décédé en cours d'année.

Après lecture du rapport moral, du rapport d'activités et du compte de résultats, approuvés à l'unanimité, il a été procédé au renouvellement du conseil d'administration ; ont été élus à l'unanimité MM. René Clair, Henri Depalemacker, Raymond Streck titulaires sortants ainsi que Mme Germaine Vanacker et M. Jean Dhelin nouveaux membres.

L'assemblée générale s'est terminée par un repas asiatique réunissant plus de cent convives.

Le 4 mai, au cercle de garnison, M. Ho Tan Tai a présenté une association locale apportant son soutien à une minorité ethnique du Sud Vietnam. Notre section étudie actuellement les conditions dans lesquelles elle pourrait apporter sa participation financière à l'action de cette association. Le 8 mai, participation de notre section et de son drapeau à la cérémonie du monument aux morts de Lille, présidée par M. Arribot Préfet du Nord en présence des plus hautes autorités civiles et militaires du département. Une gerbe de fleurs a été déposée par notre Président. A noter la participation de jeunes représentants des différentes nations de l'Union Européenne invités par l'ONAC départemental. Notre section a participé financièrement aux frais engagés à cette occasion. Le 5 juin, participation à la cérémonie du 25^e anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine à Notre Dame de Lorette.

Le 8 juin, participation à la cérémonie organisée par la Préfecture du Nord en hommage aux morts d'Indochine.

**SECTION
DE LA FRANCHE-COMTÉ**
Président : Général
Michel TONNAIRE
6, impasse de Verdun
39000 LONS-LE-SAUNIER

La section a la tristesse de faire part du décès, le 9 jan-

vier, de M. Maurice Hady. Les anciens combattants vietnamiens réfugiés en France savent ce qu'ils doivent à cet homme au grand cœur et à l'infatigable dévouement.

**SECTION
DE LA GIRONDE**
Président :
M. Jacques PUJOL
95, rue Jules-Steeg
33500 LIBOURNE

L'assemblée générale s'est déroulée le 9 avril à la salle de la Chartreuse aimablement prêtée par la ville de Bordeaux. Une présence nombreuse parmi laquelle on notait celle du Général Guichard, du Médecin Général Cathalan, et de M. Ribette représentant l'UDAC ainsi que de nombreuses épouses. Le Président J. Pujol fit observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus de l'année : Général J. Marcout, MM. P. Faure, C. Ferrière, R. Lucas, E. Navarro, F. Ribet, M. Rivat.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux : le Général Jacques Guichard, le Médecin-Général Philippe Delatte, Mme Jeanne Lascrou, MM. Albert Turk, Bernard Poret, Claude Galoppo, Pierre Médard, Jean-Pierre Martial, Christian Clercq, Marcel Mascetti, Dominique Nguyen et aux trois mutés : MM. Casimir Krason, Roger Bonne et Jacques Boubal ainsi qu'aux nouveaux adhérents au cours de l'assemblée : Mmes Micheline Damery, Jeannine Henry-Cazamayor, MM. Claude César, Robert Chaulet, Pierre Ribette.

Les bilans (activités et financier) furent présentés par le Secrétaire-Trésorier M. Michel Janquin et approuvés à l'unanimité.

M. Jean-Pierre Darvand nous a fait un exposé sur la visite de son épouse auprès de notre filleule Nguyễn Thi My Phong au Vietnam. Elle nous a ramenés des photos et une lettre de remerciements. Quelques questions dont celle afférente aux renseignements à fournir à la Fondation pour la Mémoire de la Dépor-

tation sur les détenus français aux camps d'internement japonais en 1945, ainsi que l'élection de M. Pierre Ribette au poste de Vérificateur aux comptes conclurent cette assemblée.

Un vin d'honneur et un repas-baguettes au restaurant le « Narcisse Impérial » clôturèrent cette journée de fraternité.

Nous félicitons M. Marcel Berthome promu commandeur de la Légion d'Honneur.

SECTION DU HAINAUT
Président :
M. Marcel OOGHE
32, rue René-Franck
59494 PETITE-FORÊT

La section a tenu son assemblée générale le 3 avril à la caserne Vincent de Valenciennes. Le Président remercia les personnalités présentes ; après la minute de silence à la mémoire des membres et amis disparus, il évoqua les actions de 2004 en particulier le cinquantenaire de Diên Biên Phu.

Après le rapport moral et le bilan financier présenté par le trésorier, M. Vandroth, bilan vérifié par le commissaire aux comptes, M. Petyt, la séance levée, un dépôt de gerbes à la stèle des TOE à Valenciennes réunit les anciens d'Indochine et l'association des ACPG-CATM-TOE ainsi que d'autres représentants d'associations patriotiques amis venus avec leur drapeau, en présence des personnalités civiles et militaires de la ville.

Au cours de la réception à l'Hôtel de Ville M. Ooghe remit la Médaille de l'ANAI à M. André Vandroth, le Diplôme d'Honneur de l'ANAI au Commandant Duhamel et à M. Jacques Delobel. Le repas de clôture de cette journée réunit au restaurant « les Mille Cigognes » tous les amateurs de cuisine asiatique. Nous avons déploré les décès en février de MM. Cyriaque Sessoye et Arthur Delorme, et en avril de Mme veuve Nelly Roland. Le 7 mai, le souvenir de nos compagnons d'armes tom-

bés à Diên Biên Phu nous a réunis à la stèle des TOE à Marly avec la présence du Maire de la ville, des représentants de l'Armée et de la Gendarmerie. Après l'allocution du Président rappelant les circonstances de cette tragédie, et la lecture d'un poème par M. Deudon, des gerbes furent déposées au pied de la stèle mise en valeur par des enfants portant des torches et les dix-huit drapeaux d'associations patriotiques amis formant une haie d'honneur. Un office religieux célébré en l'église St-Jacques de Marly compléta cette manifestation du Souvenir. Au cours de la réception à l'Hôtel de Ville, M. Ooghe remit le Diplôme d'Honneur de l'ANAI à M. Paul Deudon en remerciement de sa fidélité à l'association.

**SECTION
DE LA HAUTE-GARONNE**
Président :
Colonel Maxime SCOT
46, rue des Cruzettes
31120 PORTET-SUR-
GARONNE

La section a été très inquiète pour la santé de son président, qui se rétablit progressivement mais qui a plus que jamais besoin de l'aide de son Bureau.

Le 24 janvier à la Faculté des Sciences Sociales de Toulouse, Mme Erlingsen, née Hélène Creste, a obtenu la mention « très honorable avec félicitations » pour sa thèse sur la politique de défense de la IV^e République.

Le Colonel Maxime Scot et le Médecin-Colonel Yves Michaud ont été promus commandeurs de la Légion d'Honneur.

Nous nous réjouissons d'accueillir huit nouveaux adhérents : MM. et Mmes Raymond Dematteis de Verfeil, Dominique Jehassa de Toulouse, Jean-François Loquin de Muret, Aimé Peyre de l'Union, Raoul Quenine de Toulouse, Joseph Solano de Toulouse, Hélène Bessadet de Saubens, et Jacqueline Sopraseuth de Labarthe sur Lèze.

Le 2 mai Mme Geneviève de Galard a donné une conférence-dédicace de son ouvrage « Une femme à Diên Biên Phu ».

Deux anciens sont morts sans que leur famille nous ait fait part de leur décès, ce qui nous a empêchés d'accompagner leurs obsèques : MM. Cappicot et Pauderoux. Figure de l'Infanterie Coloniale, trois séjours en Indochine, diplômé de langue chinoise, le Général Adrien Lacroix, commandeur de la Légion d'Honneur, est mort le 2 avril des suites d'une hémorragie cérébrale. L'ANAI s'est jointe aux nombreux amis et représentants officiels (DMD, piquet d'honneur du 1er RCP) qui ont participé aux cérémonies de Castillon en Couserans et Bordes sur Lez (Ariège) le 5 avril.

**SECTION
D'ILLE-ET-VILAINE**
Président : Commandant
Jean HAMON
37, rue de la Haute-Ville
35440 MONTREUIL-
SUR-ILLE

Le 20 janvier une cinquantaine de camarades ont participé, au Cercle Mixte de la Monnaie, à la traditionnelle galette des Rois.

L'assemblée générale s'est déroulée le 29 mars à Rennes. A 10h30 avait lieu la messe du souvenir à la chapelle des sœurs de St-Thomas de Villeneuve suivie à 11h45 d'une cérémonie au Panthéon rennais avec dépôt de gerbe en présence des autorités civiles et militaires. Un piquet d'honneur était présent à cette cérémonie ainsi qu'un clairon en tenue d'apparat. La représentante du Maire de Rennes invitait alors les membres présents à la réception organisée à l'Hôtel de Ville. Dans sa courte allocution le Président lui rappelait la demande qu'il avait faite pour qu'une rue de Rennes porte le nom de « rue des anciens d'Indochine ». L'affaire est en cours.

Après un bon repas servi au mess de la Monnaie, s'est déroulée l'assemblée géné-

rale durant laquelle ont été évoquées les différentes affaires de la section. Puis le Dr Desbois prononça une très intéressante conférence sur « la RC 4 », très appréciée par l'auditoire.

Le 20 mars, à la demande du Président du Souvenir Français et du Sous-Préfet, le Président se rend à Château-Gonthier (Mayenne) à la commémoration du Général Lemonnier, enfant du pays décapité à Lang Son par les Japonais en 1945. Une très belle cérémonie était organisée et le Président était invité à retracer la carrière du Général, dont le camp du 11e RAMA à St-Aubin du Cormier (Ille et Vilaine) porte le nom. Un piquet d'honneur de ce régiment assistait à cette cérémonie.

Bienvenue aux trois nouveaux adhérents : Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Georges Dufloc, André Gerignon et Médecin-Colonel Claude Levourc'h.

SECTION DES LANDES
Président : Commandant
Jean-Yves DROUET
18, rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE-
DU-MONT

Notre assemblée générale s'est tenue à Castets. Cinquante adhérents assistaient aux débats, vingt-neuf avaient donné leur pouvoir.

Une minute de silence fut observée en mémoire de nos amis disparus depuis la dernière assemblée générale : Général Jacques Bouvet après une longue maladie le 24 février 2005 à Tercis, MM. Maxime Seguin le 2 avril 2004 à Mimizan, Camille Dupont le 28 avril 2004 à Lit et Mixe, M. Léon Telliez le 28 juin 2004 à Rion des Landes, et le Général Jean Giraudet à Hyères le 24 août 2004. Puis nous avons pensé aux malades et à ceux qui n'avaient pu se joindre à nous. Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents : M. José Allard de Dax, M. André Bruno de Mont de Marsan, M. Hubert Che-

vaucherie de St-Vincent de Paul, Mme Josèphe Dupont de Lit et Mixe, M. Claude Genin de Castaignos-Sous-lens, M. Jacques Momas de Mont de Marsan, M. Roger Spagna d'Angresse, et Mme Claude Telliez de Rion des Landes.

En deuxième partie, nous accueillions les autorités : M. de Andreis Directeur de l'ONAC des Landes, M. Berguery Maire de Castets, le Colonel Dagouat, Président de la SEMLH des Landes, M. Lessault, Président de l'ANMONM des Landes, M. Dagrau, Président des Médailleurs Militaires, M. Bibes, Président de l'UDAC des Landes, le Colonel Adalvi-mart, Président de l'UNC des Landes.

Au cours d'une magnifique cérémonie, les honneurs furent rendus aux morts de Castets et à tous les combattants de l'Indochine par la lecture du poème « Ne les oublions pas » de Pierre-Paul Bedot, lu par le Major Roger Batot.

C'est ensuite en cortège précédé par la musique que nous nous rendions à la salle de réunion pour le vin d'honneur offert par la municipalité. M. le Maire de Castets recevait la Médaille d'Honneur de l'ANAI, et un chèque au profit du CCAS. Un repas amical regroupant quatre-vingt-quatre convives, suivi d'une tombola terminait cette agréable journée.

M. Jean Cosme vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur.

SECTION DU LANGUEDOC **Présidente : Madame Minatchi CHARVÉRIAT** **15, chemin la Tramontane** **La Devèze** **34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ**

16 février : Conférence sur l'action humanitaire au Cambodge par les Docteurs Benoist d'Azy et Echinard. 27 février : Fête annuelle du nouvel an indochinois, ani-

mée par des danseuses cambodgiennes, regroupant plus de deux cent cinquante participants autour d'un repas asiatique. Comme chaque année, cette manifestation a connu un vif succès. M. Jean-Pierre Grand, Député-Maire de Castelnaud le Lez, le Général Jacops commandant l'EAI (École d'Application de l'Infanterie), le Commissaire Général Thuret commandant l'EMSAM (École Militaire Supérieure d'Administration et de Management) et les représentants de différentes associations indochinoises honoraient de leur présence cette journée conviviale.

11 mai : Conférence sur « Yersin : observations et sentiments au retour du Vietnam » par le Président Jean-Claude Rouvière.

13 mai : Sortie annuelle avec visite du Musée de l'Infanterie et repas à l'EAI de Montpellier.

Nous avons accueilli six nouveaux membres : MM. Pierre de Bonald de Montpellier, Gérard Escalle de Ceilhes et Rocozeles, Jean Ferrand de St-Gely du Fesc, Joseph Pellicer de Montpellier et Mmes Marie-José Euzet de Castelnaud le Lez, Le Thi Nhu Van de Bouzigues.

Notre prochaine assemblée générale se déroulera le 15 octobre à St-Gely du Fesc, au nord de Montpellier.

SECTION DE LA LOIRE **Président : Colonel Marie FAVRE** **69, allée Ernest-Girard** **42153 RIORGES**

Deux anciens nous ont récemment quittés : Jean-Pierre Bonis de Riorges, décédé et incinéré dans la discrétion ; le drapeau du Comité de Roanne a été présent. Et le Général de Boisset, de Salt en Donzy ; une importante délégation du Comité de St-Étienne avec son drapeau ont assisté à ses funérailles.

Les 6 et 7 mai à Roanne puis à St-Étienne, a été commémoré le souvenir des com-

bats de Diên Biên Phu, mais aussi de tous les morts et disparus en Indochine de 1945 à 1956.

Rehaussée par la présence de huit drapeaux et de quatre musiciens des Fifres Roannais, la cérémonie de Roanne a eu lieu au monument aux morts de la ville ; après le dépôt des gerbes de l'ANAI et de l'ACUF, Henri Bertaud, ancien parachutiste en Indochine, a lu l'article préparé par le Président de la section et relatif au mythe qu'est devenue la résistance du camp retranché de Diên Biên Phu, et à tous les hauts lieux des combats en Indochine. Puis, Paul Jacoud a rappelé les noms, les dates et lieux des décès des 30 militaires recensés de l'arrondissement de Roanne morts en Indochine. Ont honoré la cérémonie de leur présence : M. Ernest Feuillet, Conseiller municipal de Roanne, représentant M. le Député-Maire Yves Nicolin. L'Ingénieur Général de l'Armement Daniel Brunet, Président du Comité du Roannais de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur. Le Chef d'Escadron Pascal Palayer, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Roanne, accompagné du Sous-Lieutenant Coffier, en fin d'études à l'École des Officiers de Gendarmerie de Melun (promotion « Ceux d'Indochine », donc tout désigné pour prononcer l'expression rituelle « Mort pour la France » après chaque rappel nominatif d'un tué ou disparu en Indochine) et l'Adjudant Finet, de l'escadron local 34/15 de la Gendarmerie mobile. A l'issue de la cérémonie, cinquante-trois anciens et amis se sont retrouvés à Mably pour un déjeuner-baguettes très apprécié et fort convivial. Organisée en commun par l'ANAI, l'UNP et l'ACUF, la cérémonie de St-Étienne s'est déroulée au cimetière du Crêt du Roc, devant le monument du Souvenir Français, le monument aux morts de la ville étant interdit pour cause de travaux. Les trois associa-

tions organisatrices ont déposé une gerbe commune à côté de celles du Souvenir Français et de la Ville de St-Étienne.

Après les prises de parole de M. Bracci (Président de l'UNP) et du Colonel Dufour (ANAI). M. Robert Chazelles, Président du Comité de St-Étienne a lu l'article préparé par le Président de la section. Ont honoré la cérémonie de leur présence : M. Gilles Artigue, Député de la Loire et Adjoint au Maire de St-Étienne (membre de l'ANAI) et M. Teilhac, représentant le Sénateur-Maire de St-Étienne. Avant de se séparer, l'assistance s'est recueillie, avec dépôt d'une gerbe, devant la tombe d'Aimé Berthéas, tué à Diên Biên Phu. Les deux cérémonies des 6 et 7 mai à Roanne et à St-Étienne ont parfaitement montré la bonne intégration de l'ANAI dans le monde ancien combattant et de ses sympathisants qui, malgré les années, contribuent à lui assurer une présence et une activité fort honorables.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE **Président :** **M. Pierre VILAINE** **5, rue Hector-Berlioz** **44300 NANTES**

Notre assemblée générale s'est tenue le 5 mars à Port St-Père, dans le pays de Retz. Les membres du tiers sortant ont été réélus et trois candidats volontaires ont été élus. Le bureau se compose donc comme suit : Président honoraire : Michel Eumont ; Président : Pierre Vilaine ; Vice-Présidents : Thérèse Lucas-Potier et Georges Guillement ; Secrétaire : Noël Tournier ; Trésorier : Roland Sourisse ; Porte-drapeau : Jean-Claude Saillant ; Membres : Raymond Guette, Élise Talamas, Yves Lucas, Denis Chalumeau.

Le président, soulignant le 60e anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945, lut le récit du Capitaine

Petitpierre dédié aux héros oubliés de ces journées sanglantes ; honneur leur fut rendu par un temps de recueillement. Thérèse Lucas-Potier fit part des activités d'ANAI-Parrainage, de ses satisfactions et de ses difficultés. Après deux heures d'attention, l'apéritif qui suivit et le repas furent appréciés et chacun repartit content avec son lot gagné à la tombola.

Le 9 avril, invité par l'association des Laotiens, le président accompagné du vice-président et de deux membres de la section ont assisté à la soirée du Pimay (nouvel an). Accueillis par la présidente et son mari, nous avons passé une très bonne soirée, faite de danses laotiennes au cours d'un repas typique.

Le 12 avril, une visite du port à bois de Cheviré, à l'ombre du pont portant le même nom, était organisée et commentée par Pierre Jacqueminot, adhérent et ex-technicien des eaux et forêts. Dix-huit camarades ont apprécié la qualité de ce terminal qui occupe la première place française du négoce pour l'importation du bois d'œuvre exotique. Un déjeuner clôtura cette matinée enrichissante et... ensoleillée.

Le 30 avril, invités par le Colonel Jurieux, président de l'association des Anciens Légionnaires, le président et le porte-drapeau assistaient à la commémoration de Camerone.

Le 7 mai, une messe a été célébrée en la chapelle de l'Aumônerie militaire à la mémoire des soldats morts pour la France à Diên Biên Phu.

Le 11 mai, sous la présidence du Ministre des Anciens Combattants, la section a participé avec le drapeau aux cérémonies du 60e anniversaire de la Libération de la Poche de St-Nazaire.

Nous déplorons le décès de Pierre Fouéré, membre actif du bureau, survenu le 19 avril, ainsi que celui de Mme Farouelle le 20 avril.

SECTION DE LA MANCHE **Président : Colonel Paul LAURENT** **12, rue de Normandie** **50180 AGNEAUX**

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 3 avril à Cherbourg dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. M. Michel Louiset, Maire Adjoint, Conseiller général, y représentait M. Cazeneuve, Maire. Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus de l'année : Gustave Marie, Daniel Loy, Maurice Caspar, Joseph Bocher, Alexandre Boguais, Joseph Lemazurier et Mme Blanco. Plusieurs absents ont été excusés : Charles Jouffroy pour des raisons de santé, Pierre Troude, Louis Nais, Roland Juvernay pour des raisons de santé de leur épouse ; Eugène Vallée qui assistait à l'assemblée générale des Fleurs de la Mémoire de Deauville.

Un nouvel adhérent, Jean Eudes de Torigni sur Vire, a été accueilli et présenté par André Vieillard, Vice-Président.

Les activités de la Section et du Comité de Cherbourg ont été soulignées. Francis Lourdin a présenté le compte rendu financier qui a été approuvé à l'unanimité et quitus a été donné au Président pour son compte rendu d'activités.

Le bureau a été reconduit. Président : Paul Laurent ; Vice-Présidents : André Vieillard et Michèle Demenais ; Trésorier : Francis Lourdin ; Secrétaire : Bernard Grente ; Charles Jouffroy ayant demandé qu'il soit mis fin à sa fonction de Commissaire aux comptes, M. Cassinat expert comptable en retraite a accepté de le remplacer ; à l'unanimité il a été nommé à cette fonction.

En cortège, derrière les drapeaux de la section et ceux des associations patriotiques de Cherbourg les adhérents se sont rendus au monument

aux morts de la Coloniale du Chantier où nous avons été accueillis par M. Catherine, Président du Comité d'Entente et maître des cérémonies. M. Jean Lemièrre, Député, Conseiller Général, nous y a rejoints. Des éléments de la fanfare des pompiers ont assuré les sonneries réglementaires.

Avant le dépôt de gerbe et la minute de silence, le Colonel Laurent a décoré de la Médaille Militaire Léon Tesson et André Lemaitre. François-Xavier, petit-fils de Léon Tesson, élève en 2^e année à Saint-Cyr, en grande tenue a participé à la cérémonie. Au cours du vin d'honneur, offert par la ville dans les salons de l'impératrice, M. Michel Louiset a rappelé son attachement aux anciens d'Indochine, son père ayant servi en Indochine de 1950 à 1952 sur une canonnière. M. Jean Lemièrre, membre de la commission de la Défense Nationale, a marqué l'importance qu'il attachait à ces cérémonies et s'est félicité de la présence en grande tenue de François-Xavier Tesson.

La journée s'est terminée au restaurant du casino de Cherbourg.

SECTION DU MORBIHAN **Président : Général Jacques MOREAU** **9, rue du Manoir-de-Trussac** **56000 VANNES**

L'assemblée générale de la section s'est tenue au Palais des Arts de Vannes le samedi 5 mars, en présence de quarante adhérents, trente-cinq autres empêchés avaient envoyé leur pouvoir. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents, le Président a rappelé le souvenir des neuf membres décédés depuis la dernière assemblée.

Puis, il fut procédé au vote pour le renouvellement du bureau. Les différents exposés habituels firent état des activités de la section et de son bilan financier, caractéri-

sé par une situation très favorable. Le rapport moral fit à nouveau allusion au problème du recrutement qui ne permet pas de compenser les pertes. En outre l'âge et la maladie ont empêché bon nombre d'adhérents de participer aux activités. Le Président a posé la question : pourquoi les adhérents atteints par des difficultés de déplacement décident-ils de quitter l'association, alors qu'ils pourraient s'y maintenir pour continuer à s'intéresser au sort de l'Indochine et aux réalisations de l'association. Les trois rapports ont été approuvés à l'unanimité.

A l'issue de la séance, un car transporta les participants au monument aux morts pour la cérémonie du souvenir, où fut évoqué le coup de force des Japonais du 9 mars 1945, dont on peut faire remonter les origines jusqu'aux années 1930 avec la guerre, jamais déclarée, entre Japonais et Chinois.

Un excellent repas groupa cinquante et un convives au cercle mess du 3^e RIMA.

Le 31 mars, le mémorial d'Indochine de Lauzach a été le théâtre d'une belle manifestation. Les élèves-officiers du 4^e Bataillon de l'École Spéciale Militaire y ont été présentés au drapeau de l'école. Naguère ce bataillon était celui des EOR (Élèves Officiers de Réserve). Avec l'abandon de la conscription, cette catégorie militaire a disparu. Elle a été remplacée par les « officiers sous contrat encadrement » qui correspondraient aux anciens ORSA (Officiers de Réserve en situation d'activité). Cette cérémonie était présidée par le Général adjoint au Général commandant les écoles de Coëtquidan.

Ces élèves-officiers ont choisi pour nom de promotion « Opération Castor », qui baptisait l'opération par laquelle les parachutistes ont occupé la vallée de Diên Biên Phu en novembre 1953. D'où leur choix de Lauzach comme cadre de cette cérémonie.

Parmi ces personnalités participantes se trouvait M. Luherne, Maire de Lauzach qui a pris une grande part à la réalisation du mémorial, dont la commune assure l'entretien. Ce fut sa dernière apparition sur ce site puisqu'il est décédé subitement le 9 avril.

Les Laotiens de Bretagne se sont réunis à Vannes le 24 avril sous l'égide de l'association « Pour l'Avenir de la nouvelle génération Lao (Morbihan-Finistère) » pour fêter la nouvelle année bouddhique 2548 (année du Coq). Après la cérémonie du Baci (cérémonie rituelle des vœux) un repas laotien fut servi. Puis les chants et les danses ont distrahit l'assistance vite enflammée par le tirage d'une tombola. Une dizaine de membres de l'ANAI participèrent à cette fête sur invitation du président Frichitthavong, membre de notre section.

SECTION DE L'OISE **Président :** **M. Michel CHANU** **13, rue Coqueret** **60350 Attichy**

La 19^e assemblée générale de la Section s'est déroulée le 8 août dernier en la charmante commune de Le Meux. Réception chaleureuse de M. Ternacle, Maire de la localité et Conseiller Général de l'Oise, et de son Adjoint M. Durand. Messe du souvenir célébrée par le Père Champagne assisté par l'Aumônier militaire, devant une centaine de personnes. Appel à volontaire pour remplacer notre ami défunt, Rodolph Peltier, à la fonction de Porte-drapeau.

Le Président rend compte des expositions qu'il entreprend dans différentes villes, soulignant que, selon lui, un regain d'intérêt s'est manifesté à la suite du cinquantenaire de Diên Biên Phu qui fut assez largement commenté par les médias.

Que s'est-il passé ? Question fréquente des jeunes générations. Du 14 au 21 mars sept cents élèves de seconde, pre-

mière et terminale (seize classes) du Lycée Marie Curie de Nogent sur Oise et leurs professeurs participèrent avec beaucoup d'attention (voire de passion !) à l'exposé qui accompagnait l'exposition, placée sous la présidence de Mme le Recteur d'Académie et du Général commandant la Région Militaire.

Le président devait conclure par une phrase empruntée au Commandant Hélie de St-Marc (Les sentinelles du soir) : « C'est la dernière responsabilité qui nous incombe : éviter que nos enfants aient un jour les dents gâtées par les raisins verts de l'oubli. Écrire et raconter, inlassablement, non pour juger mais pour expliquer. Ouvrir la porte à ceux qui cherchent une trace du passé et qui refusent le silence, repiquer chaque matin le riz de nos souvenirs. Ne pas lâcher prise ! ... Jamais ».

Un repas vietnamien a rassemblé près de cent personnes dans une ambiance très sympathique.

SECTION DE LA MOSELLE **Président :** **M. Henri HEIP** **5, Rue Notre-Dame de Beauraing** **57580 THIMONVILLE**

Notre section est endeuillée par la mort du Général Jean Carles le 3 juillet à Metz. Drapeau et délégation ont accompagné ses obsèques, présidées par Monseigneur Raffin, Évêque de Metz, en l'église Saint-Martin le 5 juillet.

SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE **Président : M. Claude** **SAINTE-CLAIRE DEVILLE** **17, chemin des Roses** **92150 SURESNES**

Mme Monique Danjoud-Vanuxem, veuve du Général Vanuxem, et M. Francis Auckenthaler ont été promus commandeurs de la Légion d'Honneur.

Nous déplorons le décès du Capitaine Vu van Thiêt, officier de la Légion d'Honneur, le 26 mars, de M. Gérard Lescanne le 22 avril, de M. Camille Migaud le 3 mai, du Chef de Bataillon Jean-Paul Touche le 25 mai et de Maître Jean-Marc Varaut, de l'Académie des sciences morales et politiques, le 26 mai.

SECTION DU PAYS BASQUE **Président :** **M. Roger BERTHILLOT** **1, allée des Criquets** **64600 ANGLET**

La section a participé avec son drapeau à toutes les manifestations patriotiques traditionnelles à Bayonne, Anglet et Biarritz ; lourde tâche pour le porte-drapeau, auquel nous exprimons notre reconnaissance. A signaler aux lecteurs du Bulletin de l'ANAI une originalité du Pays Basque : la commémoration le 30 avril à Bayonne des combats franco-anglais de 1813-1814.

La dernière réunion trimestrielle de 2004 s'est tenue le 9 décembre au « Txik Txak » ; une quarantaine d'adhérents étaient présents.

Le repas traditionnel du Têt a été servi au « Tien Anmen » le 7 février à Bayonne à trente convives à peine, les maladies de saison ayant empêché certains de venir.

L'assemblée générale s'est tenue le 3 mars au Club-House à Biarritz, quatre-vingt-dix membres sur cent-cinquante-huit étaient présents ou représentés. M. Berthillot et Mme Gelade ont été réélus à l'unanimité et Mme Weiland, nouvelle venue, a été élue de même. M. Giraudel ne s'est pas représenté pour raison de santé. Le Colonel Labarry, Président de l'UDAC, invité, a assisté à cette assemblée.

MM. Berthillot et Lespes ont représenté la section à l'Assemblée générale de l'UDAC le 9 avril à Urrugne. L'exposition « Mémoire d'Indochine », créée et finan-

cée par l'ONAC avec le concours des associations d'anciens d'Indochine dont la nôtre, s'est tenue à Urrugne du 9 au 16 avril. Son inauguration a été présidée par Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Défense, ce qui explique peut-être la nombreuse assistance ce jour-là. Un bon nombre de personnes et les enfants d'une école ont vu la projection du film « la 317ème Section », un peu moins ont assisté à la conférence sur la guerre d'Indochine de 1950 à 1954 et les visiteurs en semaine ont été peu nombreux.

Une réunion a eu lieu au Club-House à Biarritz le 8 juin avant la cérémonie d'hommage aux morts d'Indochine. En début d'année, nous avons eu les adhésions nouvelles du Général Armand de Jaureguibery et de Mmes Germaine de Jaureguiberry et Geneviève Weyland. Par contre Mmes Lapebie et Migliore ont démissionné pour raison de santé. L'effectif est ainsi de cent-cinquante-huit.

Nous déplorons le décès de deux anciens : M. Julien Perrot mort à 85 ans le 20 février à Anglet, le Colonel Charles Louis mort à 90 ans le 5 mai à Bayonne.

SECTION DU PUY-DE-DÔME **Président : Colonel Jean** **GAUTHIER** **103, boulevard Lafayette** **63000 CLERMONT-FERRAND**

Le 30 avril, la Section a tenu son assemblée générale annuelle à Enval à la Maison Familiale des Armées. Nous avons observé quelques instants de recueillement en la mémoire de nos regrettés disparus : le Colonel Dominique Piétri, ancien Président de la section, M. René Faure, M. Willem Stavast.

Le rapport moral de l'Adjudant-Chef Diruit a indiqué la quasi-stabilité de notre effectif et l'entrée de six nouveaux adhérents.

Nous avons témoigné à notre Trésorier Maurice Courret, dont le départ est imminent, notre reconnaissance pour le grand dévouement dont il a fait preuve à notre association pendant 20 ans. Il sera remplacé par le Quartier-Maître Michel Fleury, que nous remercions vivement.

Le bureau a été reconduit : Présidents d'honneur : Généraux Pierre Faure et Marcel Faure ; Président : Colonel Jean Gauthier ; Vice-Présidents : Commandants André Mompeu, Robert Decorse, Pierre Kellerman et Adjudant-chef Llinarès.

La Section a participé avec délégation et porte-drapeau à toutes les commémorations, manifestations patriotiques et pédagogiques (conférences, interviews dans la presse, cinq expositions). Quelques expositions sont entrées dans les écoles (à l'école Godefroy de Bouillon, à l'école Massillon).

Nous essayons de nous faire mieux connaître par plus de conférences, d'expositions, de contacts avec la presse et les élus. Nous pensons participer au forum des associations à Clermont-Ferrand en 2006.

Les 14 et 15 mai aux portes ouvertes du 28^e Régiment de Transmissions à Issoire, nous avons monté un stand et distribué une plaquette d'information sur l'ANAI ainsi que différents documents et informations. Le stand était décoré par une mini-exposition « Trois siècles de présence française en Indochine ». Au niveau social, nous tentons de rester à l'écoute des réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens.

Mme Lucas-Potier a été invitée à notre assemblée générale. Son intervention a été très appréciée. Cinq nouveaux parrainages ont été réalisés ce trimestre. Pour illustrer l'activité du parrainage l'Adjudant-chef Constant nous a projeté une cassette relatant le mariage de sa filleule.

Nous entretenons des contacts avec des organisa-

tions humanitaires. Pour cette activité nous disposons d'un budget propre. En effet nous avons reçu un don substantiel de l'association des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie grâce à son Président le Commandant André Mompeu, Vice-Président de notre section, que nous avons vivement remercié. Les moyens financiers qu'il nous a accordés nous permettront de financer des expéditions de produits pharmaceutiques aux dispensaires et orphelinats gérés par ANAI-parrainage et de participer aux opérations du cœur et à la banque de l'espoir.

Ce résultat positif, nous le devons à nos adhérents. Aussi avons-nous distingué deux de nos collaborateurs : le Porte-drapeau M. Stanislas Fydak et le Maître-radio Georges Vellard particulièrement actifs auxquels le Général Marcel Faure a remis un témoignage de satisfaction. Nous avons exprimé nos vives félicitations à notre porte-drapeau Stanislas Fydak qui vient d'obtenir la médaille militaire.

Le Général Jean Nichon nous a offert en fin d'assemblée générale une conférence très argumentée et d'actualité sur le thème « Faut-il lâcher l'Afrique ? », qui a passionné son auditoire.

SECTION DES PYRÉNÉES ORIENTALES **Président :** **Colonel Désiré GNANOU** **30, allée de Surcouf** **66140 CANET-EN-ROUSSILLON**

L'agression japonaise du 9 mars 1945 a été commémorée au village de Torrelles, agréable station balnéaire au nord de Perpignan. Au cours de la messe célébrée en l'église paroissiale par le Père Cesbron, en présence de 25 drapeaux et de nombreux présidents d'associations, était évoqué le souvenir des victimes civiles et militaires de cette période, associé à celui

du calvaire que subirent les défenseurs du camp retranché de Diên Biên Phu pendant 56 jours.

Peu après, deux gerbes étaient déposées au monument aux morts par Mme Marco, Directrice départementale de l'ONAC, le représentant de la Municipalité, le Colonel Messiant, Délégué militaire départemental, Mme Pedot, Présidente de l'ANAPI, et le Président de section.

Puis, les quatre-vingt-dix participants, se rendaient à la salle de la Méditerranée, où un apéritif leur était offert par la Municipalité, et à Canet où un repas de l'amitié leur était servi au restaurant « Le Malibu ».

Une délégation et le drapeau ont représenté la section aux manifestations : 24 avril, Journée nationale de la déportation. 6 mai, Messe commémorative de Diên Biên Phu. 8 mai, Commémoration de la Victoire de 1945, ainsi qu'aux obsèques de M. André Dauphin, décédé le 6 avril, et de Mme Françoise Grèsèque, décédée le 13 mai.

La section est heureuse de faire part de la promotion au grade de commandeur de la Légion d'Honneur du Commandant Joseph Subiros et à celui d'officier de la Légion d'honneur de M. Gustave Neufang.

La ville de Mont-Louis veut célébrer le centenaire de la naissance du Général Jean Gilles, décédé le 10 août 1961, à l'occasion des fêtes de Mont-Louis le samedi 20 août. Sont prévus une exposition pendant le mois d'août, des manifestations durant la journée du 20 août et le soir une rétrospective historique suivie d'un feu d'artifice.

Viêt Nam : Le 30 mars, la section a fait parvenir au Frère Lucien Hoang Gia Quang (AFVN) à Saïgon la somme de 2 000 euros destinée : à l'école Xom Hué de Ho Nai, près de Bien Hoa ; au Centre La San Duc Minh de Saïgon, section mécanique ; aux enfants soignés à l'hôpital de

Saïgon (département du cancer) ; à l'Abbé Antoine Nguyen Manh Dong (SECI) la somme de 2 000 euros afin de poursuivre les améliorations du village de Trung Hai (Cân Tho), dans les domaines de la scolarité, de la santé, des équipements d'eau potable, et de l'aide aux familles nécessiteuses.

SECTION DU RHÔNE **Président : M. Claude-** **Pierre FRANÇOIS** **116, rue du** **Commandant-Charcot** **69005 LYON**

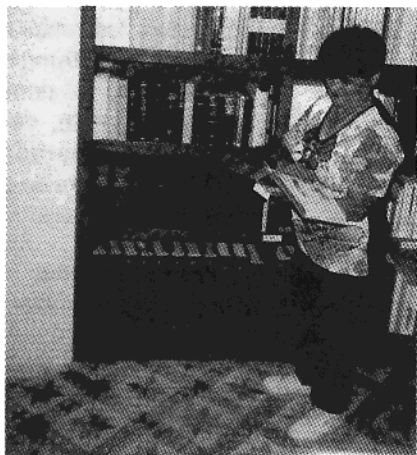
Trente-quatre d'entre nous ont pendant 12 jours au mois de novembre dernier sillonné la Birmanie, destination superbe encore intacte, permettant aux touristes que nous étions la découverte de sites remarquables et pittoresques. De Rangoon à Mandalay, de Bagan au Lac Inlay en passant par le Mont Popa tous les participants garderont le souvenir de paysages uniques et d'une population imprégnée de bouddhisme, laborieuse mais souriante, généreuse et hospitalière,

aux coutumes étonnantes et parfois déroutantes. Puis, dix-huit d'entre nous plus courageux ou plus curieux prolongèrent six jours encore pour aller au Cambodge voir ou revoir les merveilles que sont les temples d'Angkor, le lac de Tonlé Sap et Phnom Penh.

La dernière soirée dans la capitale du Cambodge fut marquée par la réception des autorités de l'Académie Royale avec qui nous avons installé la bibliothèque scientifique et médicale que notre section a entrepris de reconstruire au cours des prochaines années. Tous les participants ont vécu là-bas un grand moment d'amitié.

Signalons enfin la visite faite avec Sœur Marie Adelphe à nos filleuls handicapés dans la banlieue sud de Phnom Penh, non loin du pont Monivong ; occasion d'une immersion dans les réalités du quotidien que sont la misère, le désarroi et l'oubli, situation

La Bibliothèque Scientifique de l'Académie Royale du Cambodge est désormais réalité



Madame François consulte l'un des ouvrages arrivés de Lyon en juillet 2004.

Au cours du dernier voyage à Phnom Penh de la Section du Rhône au mois de novembre 2004, le Président François a officiellement installé avec les dirigeants de l'Académie Royale le premier élément de cette reconstruction essentielle pour le Cambodge.

En effet, après deux ans de collecte auprès d'associations amies comme celle que préside le Docteur Barthe à Lyon, de médecins qui ont souhaité garder l'anonymat et d'hôpitaux de la France entière, 132 colis pesant plus de 3 tonnes d'ouvrages médicaux de grande valeur destinés à l'enseignement de la médecine et de la chirurgie ont été expédiés par conteneur à Phnom Penh,

où il sont arrivés en parfait état au mois de juillet dernier.

Ce programme qui n'en est qu'à ses débuts est piloté par le Professeur Philippe Cottereau, ancien directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon, aidé une équipe de bénévoles.

Le transport de ces livres a été effectué via Bioport avec le concours du Professeur So Satta membre de l'ANAI depuis de nombreuses années, bien connu du milieu médical lyonnais, et de l'A.D.M.A.H.C. association amie très active dont il est l'un des principaux animateurs (Association pour le Développement Médical et l'Aide Humanitaire au Cambodge), qui a bien voulu partager avec l'ANAI un de ses conteneurs ; l'A.D.M.A.H.C. pour sa part, collecte et envoie du matériel médical qui, en parfait état, fait le bonheur des hôpitaux cambodgiens totalement démunis.

Ce partenariat réalisé entre l'A.D.M.A.H.C. et l'ANAI est un exemple des bonnes relations qu'entretiennent entre elles les associations lyonnaises, comme c'est également le cas avec l'A.D.M.V.N. (Association pour le Développement Médical au Vietnam) que préside le Docteur Goirand lui aussi adhérent de l'ANAI.

Les ouvrages, dès leur arrivée au Cambodge, ont été placés dans une salle spécialement aménagée sur des rayonnages de 12 mètres sur 2 mètres ;

cet ensemble constitue une bibliothèque respectable mais surtout l'outil de base qui faisait cruellement défaut aux professeurs. Une bibliothécaire a reçu mission de veiller au suivi et au bon entretien de ces ouvrages.

Rappelons-nous que les Khmers Rouges de sinistre mémoire ont exterminé l'élite de leur pays et détruit la quasi-totalité des outils pédagogiques indispensables aux enseignements. Sur les 950 médecins et chirurgiens qui constituaient le corps médical avant cet épouvantable génocide, on ne compte aujourd'hui que 25 survivants.

La rencontre du 18 novembre à Phnom Penh entre les dirigeants de l'Académie Royale du Cambodge et ceux de l'ANAI fut un grand moment d'amitié placé sous le signe de la francophonie ; il n'est pas besoin de rappeler que le Cambodge, membre de l'Association des pays francophones, a partagé notre culture pendant plus d'un siècle et qu'il continue de pratiquer notre langue pour son enseignement supérieur.

Ce qui a été fait n'est qu'un début. C'est pourquoi l'ANAI lance un nouvel appel à toutes les bonnes volontés pour recevoir toutes sortes d'ouvrages utiles à l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. Le prochain envoi est prévu pour l'été 2005.

dans laquelle une grande partie de la population s'efforce de survivre.

Nous avons reçu en février dernier un important arrivage d'ouvrages médicaux donnés à l'ANAI par des médecins de l'hôpital d'Alençon ; c'est Jean-François et Édith Quince nos adhérents normands qui ont assuré ce transport depuis leur région natale. Avec quelques volumineux cartons remis par l'Association Lyonnaise du Dr Barthe, nos amis M. et Mme Julian, et ceux gracieusement offerts par des éditeurs généreux sollicités par le Professeur Cottereau, nous aurons encore de quoi faire un envoi sub-

stantiel vers Phnom Penh dans le courant de l'été.

Le 12 mars avait lieu notre assemblée générale à laquelle M. Dominique Perben, Ministre de la Justice, nous a fait le grand honneur de participer, accompagné de deux Conseillers généraux, du Professeur Étienne Tissot, de nombreuses personnalités et comme à l'habitude des présidents d'associations amies toujours attentifs à l'ANAI. En sa qualité de Premier Vice-Président du Conseil général du Rhône responsable du monde associatif, M. Perben suit de très près notre opération Cambodge puisque le Conseil Général nous appor-

te son concours affectueux et financier dans cette opération de prestige.

La Médaille d'Honneur de l'association était aussi ce jour là décernée à quelques membres émérites : Maître Maurice Martin notre Trésorier, Mme Simone Villard chargée des relations publiques, le Professeur Philippe Cottereau responsable de l'opération Bibliothèque pour le Cambodge et le Professeur Vincent Peyron en charge des relations avec les Universités et Grandes Écoles Lyonnaises ; les médailles ont été remises respectivement par le Garde des Sceaux à Maître Martin et

Mme Villard et par le Professeur Tissot aux Professeurs Cottereau et Peyron.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE
Président :
M. Gérard BRETT
27, les Neuillis
77510 DOUÉ

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 12 février au Centre socioculturel de St-Pierre les Nemours. Le Trésorier, Roland Jolivet, lisant le bilan 2004, fait ressortir une dépense importante pour l'acquisition de plaques funéraires destinées aux sépultures des adhérents disparus. Il obtient le quitus

pour sa gestion comptable. Le projet de réfection du drapeau départemental est adopté.

La question est posée en ce qui concerne la médaille ANAI dont un projet a été soumis à Paris. Cela représente un investissement trop important, et, dans l'immédiat, il est envisagé de remettre la belle plaquette ANAI aux adhérents les plus anciens pour les remercier de leur fidélité et de leur amitié vis à vis de l'association. Vient ensuite la lecture du rapport moral de l'année 2004 qui a été fertile en commémorations, que ce soit dans le département ou à Paris. Le drapeau a été présent à de très nombreuses cérémonies, dont celle de la commémoration de Diên Biên Phu aux Invalides à Paris. Nous avons participé au 5^e Salon du Livre Historique, les 9 et 10 octobre 2004, à La Ferté-sous-Jouarre. Ce salon a reçu beaucoup d'auteurs venus témoigner de leurs séjours en Indochine, notamment Mme Geneviève de Galard, venue pour la deuxième année consécutive, le Général Omnès, le Général Le Borgne, le Colonel Quatre point, le Colonel Cassan, M. Roger Delpey, M. René Amer, adhérent de notre section, M. Georges Henri Bernard, le Dr Serge Desbois.

A la suite de contacts pris lors de ce salon, le Général Omnès a fait une conférence devant les élèves officiers de Gendarmerie de Melun, notamment devant la Promotion « Ceux d'Indochine ». Ce salon, dédié à la mémoire, fait donc une place importante à tout ce qui concerne l'Indochine et amène de nouveaux adhérents à l'ANAI.

Mme Lutereau signale que, sur le plan local, des actions de mémoire sont menées et que de nombreux enfants assistent aux cérémonies. Le Président propose de lui remettre une centaine d'exemplaires du feuillet tricolore comportant un couplet de La Marseillaise, avec le logo de l'ANAI, pour les distribuer à ces enfants.

La question est posée du lieu à choisir pour les assemblées générales. La Seine et Marne est un département très étendu et il n'est pas facile de trouver un point central de réunion satisfaisant tout le monde. L'option pour l'organisation d'une année dans le sud et d'une autre dans le nord n'est pas retenue. Notre prochaine assemblée générale se tiendra à Le Mée sur Seine ; le samedi 25 février 2006 à 10h. Il est entendu que les adhérents recevront, en temps utile, une convocation en bonne et due forme, avec appels à candidatures pour les postes renouvelables ou à pouvoir : Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André-Maurois
94000 CRÉTEIL

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 5 mars à la Maison du Combattant de Vincennes, sous la présidence de Mme Monique Oliiviéri, Conseillère municipale déléguée, représentant M. Laurent Lafon, Maire de Vincennes, du Général Guy Simon, Président National de l'ANAI, et du Général Louis

Beaudonnet, Président d'honneur de la Section. M. Patrick Beaudouin, Député-Maire de St-Mandé, nous a fait l'honneur d'assister à une partie de l'assemblée. M. Gérard Lamoine, Directeur de l'ONAC du Val de Marne, plusieurs élus de Vincennes et de nombreux présidents d'associations amies étaient présents. M. Jobez, Directeur interdépartemental des anciens combattants d'Ile de France était représenté.

Le rapport financier, le rapport moral et d'activités ont été adoptés à l'unanimité. Les membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction. Après le pot de l'amitié offert par la Municipalité de Vincennes, tous les adhérents volontaires ont partagé un repas asiatique dans une ambiance très chaleureuse. Le 29 avril, au fort de Charenton, sous la direction du Général Beaudonnet, Président d'honneur de la Section, et du Général Malabre de la SNAAG, a eu lieu la 50^e commémoration des adieux à un pays aimé et le 37^e dîner-rencontre Indochine.

A cette occasion, M. Alain Griotteray, ancien du cabinet du Secrétaire d'État aux États Associés en 1953, a commenté son livre « Comment en est-on arrivé là ».

Cette conférence a été suivie d'une cérémonie devant le Mémorial d'Indochine du fort de Charenton et d'un sympathique repas vietnamien. De nombreux adhérents de la section ont participé à cette manifestation ainsi que le Général Guy Simon et Mme Marie Boudou Lê Quan.

Le 7 mai, comme tous les ans, nous avons commémoré la fin des combats de Diên Biên Phu devant le monu-

ment du Combattant Vincennois en présence de Mme Catherine Procaccia Sénateur du Val de Marne, de M. Patrick Beaudouin Député-Maire de St-Mandé, de M. Thierry Coudert Sous-Préfet de Nogent, d'élus du conseil municipal de Vincennes, du Médecin Général Auzanneau, des représentants du service historique de la Défense, de la Gendarmerie d'Ile de France, de la Région Étrangère et des Pompiers, de nombreux adhérents de la Section et des associations amies.

Après l'appel des Val de Marne morts pour la France en Indochine, M. André Boyer ancien du 8^e BPC à Diên Biên Phu a déposé une gerbe, puis retentit la sonnerie aux morts. Le 13 mai, sollicité par Mme Monique Oliiviéri, Conseillère municipale déléguée chargée des associations patriotiques, notre ami le Capitaine Jean Choulet a commenté une exposition consacrée aux événements liés à la libération de Vincennes devant les élèves d'une école de la ville et les enfants du conseil municipal des jeunes. Il a su intéresser ces adolescents non seulement sur les événements à Vincennes mais également sur l'occupation de l'Indochine par les Japonais. Nous déplorons le décès d'un très ancien adhérent de la section, M. Joseph Artero, survenu le 20 septembre 2004.

SECTION DE LA VIENNE
Président : Général Michel PUSSIAU
3, rue Édouard-Grimaux
86000 POITIERS

Mercredi 9 mars : Cérémonie au monument aux morts de Poitiers pour le 60^e anniver-

L'ANAI de Seine et Marne, partenaire de l'Association des Sous-Officiers de Réserve de Coulommiers, vous invite au 6^e Salon du Livre « Histoire et Témoignages » les samedi 22 octobre (après-midi) et dimanche 23 octobre (toute la journée) 2005. Salle des Fêtes, Chemin du Pâtis à Meaux. Entrée et parkings gratuits. Salon organisé et mis en place avec le soutien de la ville de Meaux et du Comité du Souvenir Français de Meaux.

Téléphone : 04 60 22 50 78

Courriel : brett.gerard@wanadoo.fr

saire de l'agression japonaise du 9 mars 1945. Organisée par l'ANAI, l'ANAPI et l'ACUF, cette manifestation a revêtu cette année un caractère plus officiel avec le dépôt de quatre gerbes dont celles du Préfet de Région Poitou-Charentes, Préfet de la Vienne, du Maire de la ville de Poitiers et du Président du Conseil Général de la Vienne. Dimanche 13 mars : Déjeuner-baguettes traditionnel au restaurant « Shanghai » à Jaunay-Clan à l'issue duquel fut tirée notre tombola annuelle au profit de nos œuvres. Occasion pour M. Gérard Epain, notre dernier adhérent, de présenter son livre récent « Une fabuleuse épopée, l'Indochine Française ».

SECTION DES YVELINES
Président : Général Paul RENAUD
82, avenue Fourcault-de-Pavant
78000 VERSAILLES

La Section a tenu son assemblée générale le 19 mars à Satory, avec environ soixante-dix personnes dont cinquante et un adhérents. Quarante et un absents s'étaient fait représenter. Dans son rapport d'activités, le Général Renaud a rappelé d'abord les manifestations du souvenir que la section avait

organisées ou auxquelles elle avait participé depuis un an : pose d'une plaque le 8 mai au cimetière de Viroflay, colloque sur Diên Biên Phu au Collège militaire de Saint-Cyr le 12 mai, secours accordés aux anciens combattants indochinois. Notre solidarité avec les Indochinois s'est manifestée par ailleurs à plusieurs occasions ; nous avons fêté le Têt à Chanteloup les Vignes avec la communauté nung que nous accompagnons tout au long de l'année par des permanences hebdomadaires. Notre cohésion s'est aussi confirmée au cours d'un repas-baguettes de 65 couverts organisé en novembre dans un restaurant de Vélizy. Comme maintenant chaque année, nous constatons que nos activités se traduisent par une certaine « sous-traitance » au travers de laquelle nous transmettons notre fidélité à nos engagements et à nos souvenirs. C'est ainsi que nous avons soutenu l'action humanitaire d'ANAI Parrainage à hauteur de 400 euros. Certains de nos adhérents des Yvelines poursuivent aussi leur action sur place, au cours de leurs voyages, en particulier en faveur de la coopération médicale ou de la francophonie.

L'assemblée statutaire s'est poursuivie par l'évocation émouvante de souvenirs de Diên Biên Phu par notre nouvel adhérent Yves Cloix. Après un vin d'honneur, la réunion s'est terminée par un repas de 66 couverts et une tombola organisée et animée avec son entrain habituel par notre secrétaire générale Micheline Scalla.

SECTION DE L'YONNE
Président : Commandant Charles LATROMPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONETEAU

Les assemblées générales des Comités de l'Yonne se sont déroulées dans un esprit de camaraderie et de désir d'entraide. A Sens, le 19 février, en présence du Président départemental et d'une vingtaine d'adhérents, le Président Casez a lu le rapport d'activités puis fait le bilan financier en l'absence du trésorier démissionnaire. Mme Reymann épouse d'un adhérent accepte d'occuper ce poste. A Avallon, le 27 février, c'est par des routes enneigées que les membres du comité ont rejoint. La palme revient au Colonel Brisson (commandeur de la Légion d'Honneur en 2004) qui a effectué 70 km

sur des routes secondaires pour être présent. Compliment mon Colonel pour votre jeunesse d'esprit et votre fidélité. Le Président Robert a rendu compte des activités du comité, fait le bilan financier et le point sur les effectifs, stables. Le problème du porte-drapeau a été traité. Le Président départemental a prononcé une courte allocution.

Un déjeuner convivial clôturait cette journée de retrouvailles. A Laborde, pour le Comité d'Auxerre, le Président a présenté les nouveaux adhérents et fait observer une minute de silence pour les disparus. Le Lt-Colonel Faurie a lu le rapport financier. A 11h., le DMD et le Maire se joignaient aux membres présents et une gerbe fut déposée au monument aux morts. Le pot de l'amitié offert par la mairie d'Auxerre clôturait cette matinée.

Décès : Mme Veuve Mathias née Ha Thi Xien, du Comité de St-Florentin.

SECTION DU VAR
Président : M. Christian TAFFORIN
84, rue Améthyste
86000 FRÉJUS

La première journée nationale d'hommage à nos morts en Indochine a revêtu à Fréjus une solennité particulière. En présence de l'étendard du 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie et de son Colonel, d'un piquet d'honneur de ce régiment et de la musique de la Légion, les honneurs ont été rendus à douze corps revenus d'Indochine qui ont ensuite été déposés dans la crypte du Mémorial. Des gerbes ont été déposées par le Préfet, les Maires de Fréjus et de St-Raphaël, le Colonel du 1^{er} REC et les Présidents départementaux de l'ANAI, de l'ANAPI et des Anciens de Diên Biên Phu. Chaque membre de notre section avait reçu une invitation personnelle du Préfet du Var, par l'intermédiaire de l'ONAC auquel le président avait communiqué les adresses.



Discours de Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Défense, dans la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides le 8 juin 2005

Il y a cinquante et un ans, les armes se taisaient en Indochine. Ce silence clôturait un siècle d'épopée française en Extrême-Orient. Il mettait un terme douloureux à une guerre de huit ans commencée au lendemain de la cruelle occupation japonaise.

Loin de leurs foyers, sur des terrains inhospitaliers, face à un adversaire insaisissable, valeureux et sans cesse mieux armé, les combattants du corps expéditionnaire français ont lutté inlassablement, avec une foi, une ardeur, un courage et un dévouement qui forcent l'admiration et imposent le respect. Leur sacrifice fut immense. Leur tribut fut celui de la souffrance, du sang et de la mort.

De 1945 à 1954, près de 100 000 soldats de l'Union française sont tombés en Indochine. Plus de 76 000 ont été blessés. 40 000 ont été faits prisonniers. Parmi eux, 30 000 ne sont jamais revenus.

L'éclat de leur bravoure, le panache de leur engagement ne rencontreront trop souvent, en métropole, que

l'indifférence ou l'hostilité de leurs concitoyens. Tous ces combattants ont lutté, ont souffert, sont morts, avec, sans doute, le sentiment amer de l'abandon, la blessure ultime de l'ingratitude. Ne les oublions pas.

Parachutistes, légionnaires, coloniaux, tirailleurs, métropolitains, gendarmes, marins, aviateurs, médecins et infirmières ; ils venaient de France, d'Europe, d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire. Leurs frères d'armes vietnamiens se battaient pour leur terre, pour leur liberté, par fidélité.

Ils étaient jeunes. Ils sont morts au détour d'une piste, dans la boue d'une rizière, dans un camp de prisonniers.

Aujourd'hui, pour la première fois, la Nation rend officiellement un hommage solennel à nos combattants d'Indochine. La France n'oublie pas.

A cette occasion, nous nous recueillons devant la dépouille d'un de ces combattants. Il est tombé là-bas, il y a plus de cinquante ans, quelque part au bord de la Nam Youn, dans la plaine de Diên Biên Phu, ultime

théâtre de ce drame dont la grandeur nous dépasse.

Que les combats de nos soldats en Indochine puissent rester gravés à jamais dans la mémoire du peuple français. Leurs actions héroïques étaient l'aboutissement d'une certaine conception du monde, dont les principes ont pour nom liberté, justice et démocratie.

Aujourd'hui, dans ces pays, après de longues années de nouvelles souffrances, la guerre appartient désormais à l'Histoire. De nouvelles pages de paix, de coopération et d'amitié ont été écrites et s'écriront encore.

Dans un monde incertain, où la paix n'est jamais acquise, que le souvenir des exploits de nos combattants, que la force des valeurs qu'ils ont illustrées, nous aident à rester debout, en hommes libres, vigilants et déterminés.

Honneur aux combattants d'Indochine !



PHOTOGRAPHIES DE COUVERTURE

Crédits : Nous remercions MM. Georges Boutillier (SNAPP, La Garenne-Colombes), Manuel Guillin (Vincennes), Jean-Pierre Le Padellec et Jacques Robert (DMPA).

Légendes : Page 35 : Le troisième porte-drapeau en partant de la gauche est le Sergent-Chef Tu Long Hiên, chevalier de la Légion d'Honneur, porte-drapeau national de l'ANAI.

Page 36 : Le porte-drapeau de la flamme est l'Adjudant-Chef Man Ksor, officier de la Légion d'Honneur. Les porteurs de la gerbe sont, de gauche à droite, le Commandant Guy Letrouit, président de la section de l'Aube, Madame Sophie Ravailhe, directrice de l'ONAC de l'Aube, Marie-Agnès Boudou, élève de 3^e à Paris, Aude Milcent, élève de 2^e à Troyes.

Le 8 juin 2005 à Paris

Une magnifique cérémonie s'est déroulée à 11 heures dans la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides sous la présidence de Madame Alliot-Marie, ministre de la défense. Y participaient le Colonel commandant le 3^e RPIMA, son drapeau et un régiment interarmées à quatre compagnies, 320 drapeaux d'associations d'anciens d'Indochine, 1 700 anciens combattants dont 950 de l'ANAI. Le préfet de région, le préfet de police et le gouverneur militaire de Paris étaient présents.

Instituée en souvenir du retour à Paris le 8 juin 1980 du premier soldat inconnu d'Indochine, cette célébration a accueilli le 8 juin 2005 un nouveau soldat inconnu découvert à Diên Biên Phu le 10 décembre 2004.

A 18 heures c'est Monsieur Hamlaoui Mekachera, ministre des anciens combattants, qui a ravivé la flamme sous l'arc de triomphe, en présence de 300 drapeaux et de 300 anciens combattants.

La prestigieuse musique principale de l'armée de terre animait les deux cérémonies.

DÉCRET

N° 2005-547 du 26 mai 2005 instituant une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine, le 8 juin de chaque année

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, de la ministre de la défense et du ministre délégué aux anciens combattants,

Vu l'article 37 de la Constitution,

Décète :

Art. 1. – Il est institué une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine. Cette journée est fixée au 8 juin.

Art. 2 – Chaque année, à cette date, une cérémonie est organisée à Paris.

Une cérémonie analogue a lieu dans chaque département, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Saint-Pierre et Miquelon et dans les îles Wallis et Futuna, dont l'organisation est laissée à l'initiative du représentant de l'État.

